

E E P A D T I S P



SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 300.000.000 DA

# **NOTICE D'INFORMATION**

## **EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**Montant : 500.000.000 DA.**

**Echéances :** Tranche 1 : 03 Juin 2009  
Tranche 2 : 03 Juin 2011

**Coupons :** Tranche 1 : 4,20%  
Tranche 2 : 4,80%

Couverts par des sûretés réelles de 1<sup>er</sup> rang représentant plus de 344,74% du montant de l'emprunt

**Visa COSOB N° 07/01 du 14 mai 2007**

**« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »**

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :</b> .....	<b>5</b>
I-1- DECISIONS QUI SONT A L'ORIGINE DE L'OPERATION : .....	5
I-2- NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATEGORIE DES TITRES : .....	5
I-3- PRIX D'EMISSION : .....	6
I-4- PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'EMISSION.....	6
I-5-CHARGES RELATIVES A L'OPERATION : .....	6
I-6- MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES : .....	7
I-7- JOUISSANCE DES TITRES : .....	7
I-8- DATE DE REGLEMENT : .....	7
I-9- TAUX D'INTERET ET TAUX DE RENDEMENT REEL POUR LE SOUSCRIPTEUR : .....	7
I-10- PERIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION : .....	7
I-11- DUREE TOTALE ET DUREE DE VIE MOYENNE DE L'EMPRUNT : .....	8
I-12- AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT : .....	8
I-13- REGIME FISCAL : .....	8
I-14- GARANTIES : .....	8
I-15- RANG DE L'EMPRUNT : .....	10
I-16- MAINTIEN DE L'EMPRUNT DANS SON RANG : .....	10
I-17- MASSE DES OBLIGATAIRES : .....	10
I-18- OBLIGATIONS DE L'EMETTEUR : .....	11
I-19- NEGOCIATION DES TITRES: .....	12
I-20- ETABLISSEMENTS ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE L'EMETTEUR: .....	12
I-21- BUT DE L'EMISSION: .....	12
<b>CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :</b> .....	<b>14</b>
II-1- RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL : .....	14
II-2- CAPITAL : .....	16
<b>CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR :</b> .....	<b>19</b>
III-1-PRESENTATION DE EEPAD TISP: .....	19
III-2- RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS : NEANT .....	26
III-3- LITIGES : NEANT .....	26
III-4- CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS : .....	26
III-5- FACTEURS DE RISQUES : .....	26
<b>CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES</b> .....	<b>28</b>
IV-1- PRESENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES : .....	28
IV-2- REGIME FISCAL EN VIGUEUR : .....	28
IV-3- PRESENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DES RESULTATS : .....	29
IV-4- PRESENTATION ET ANALYSE DES BILANS : .....	33
IV-5- ANALYSE D'AGREGATS FINANCIERS : .....	42
IV-6-TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS : .....	43
IV-7- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES : .....	44
IV-8-TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS: .....	45
<b>CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE</b> ....	<b>46</b>
V.1. ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE : .....	46
V.2. DIRECTION DE EEPAD TISP : .....	47
V.3 CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE : .....	48
V.4.POLITIQUE DE COMMUNICATION .....	48
<b>CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION</b> .....	<b>50</b>
VI-1- EVOLUTION RECENTE AU 30 SEPTEMBRE 2006 : .....	50
VI-2- BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR : .....	53
<b>CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION</b> .....	<b>63</b>
VIII-1- SIGNATURE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE EEPAD TISP .....	63
VIII-2- SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : .....	63
<b>ANNEXES</b> .....	<b>64</b>

## INTRODUCTION

L'EEPAD TISP, opérateur Internet haut débit, s'est investi dans la stratégie du gouvernement algérien de promouvoir les nouvelles technologies de la communication dans le but de réduire la fracture numérique et de participer à l'édification de la société de l'information et au foyer numérique.

Un des initiateurs de l'opération OUSRATIC (Un pc par foyer), l'EEPAD TISP, axe sa stratégie sur des produits et services encourageants pour rattraper le retard déjà important et qui pourrait encore s'agrandir.

Classé 123<sup>ème</sup> par l'Organisation des Nations Unies en matière de connexion à Internet, en 2005, l'Algérie possède une politique d'ouverture du secteur des télécommunications consistant à aider à faire un grand pas en avant mais qui reste insuffisant.

Si la télédensité téléphonique fixe et mobile enregistre depuis trois années un essor inégalé, le taux de connectivité à Internet, par contre, reste l'un des plus faibles (26/1000 habitants), par rapport aux voisins maghrébins (86/1000 en Tunisie et 117/1000 au Maroc). Ce retard doit passer inévitablement par un autre apport des investisseurs dans le secteur.

C'est en ce sens que EEPAD TISP a investi le secteur des NTIC dans sa globalité en offrant aux citoyens algériens et aux entreprises, des services et produits à valeurs ajoutées. Du téléenseignement, au double play, l'EEPAD TISP a développé d'autres produits comme la connexion WIFI, les lignes spécialisées et autres réseaux virtuels privés (VPN).

Le Triple play, la télésurveillance, et IIP Centrex sont les autres services que lancera très prochainement l'EEPAD TISP.

L'EEPAD TISP fait par la présente notice d'information, un appel à l'épargne à l'adresse des Banques et Institutions financières désirant d'adhérer aux projets d'investissement de l'entreprise, pour un montant de un milliard deux cent millions de dinars, réparti en trois tranches de maturités de 2 ans et 4 ans, couvert par des sûretés réelles de premiers ordre, couvrant 344,74% du montant de l'emprunt.

## **CHAPITRE I- INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION :**

### **I-1- Décisions qui sont à l'origine de l'opération :**

L'Assemblée générale de « EEPAD TISP Algerie », réunie en session ordinaire le 20 avril 2006, a autorisé le lancement d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières à hauteur de 2 milliards de dinars, pour le financement du programme d'investissement de l'entreprise et a donné mandat au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre cette résolution.

Le Conseil d'Administration, réuni le 20 octobre 2006, a décidé par utilisation partielle de l'autorisation de l'Assemblée Générale, le lancement d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant d'un milliard deux cent millions de dinars (1.200.000.000,00 DA) et a donné mandat à Monsieur Nouar HARZALLAH Président Directeur Général pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

### **I-2- Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :**

#### **I-2-1- Nombre, valeur nominale.**

L'émission porte sur un montant maximal de cinq cent millions de dinars algériens (500.000.000 DA), répartis en cinquante mille (50.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10.000 DA) chacune. Cette opération comporte deux tranches :

- La première tranche d'un montant trois cent millions de dinars (300.000.000 DA), d'une maturité de deux (02) ans, portant un intérêt de 4,20%, soit un coupon de 420 DA par obligation.
- La deuxième tranche d'un montant de deux cent millions de dinars (200.000.000 DA), d'une maturité de quatre (04) ans, portant un intérêt de 4,80%, soit un coupon de 480 DA par obligation.

#### **I-2-2- Catégorie des titres.**

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

#### **I-2-3- Forme des titres.**

Les obligations sont au porteur et dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB. Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing.

L'émetteur s'engage à effectuer les démarches nécessaires pour adhérer à Algérie Clearing.

### **I-3- Prix d'émission :**

Les obligations de la première tranche sont émises au prix moyen de 100,00% par obligation ;

Les obligations de la deuxième tranche sont émises au prix moyen de 100,00.% par obligation ;

### **I-4- Produit brut et estimation du produit net de l'émission.**

**Produit brut** : Le total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligataire pour un montant nominal souscrit de cinq cent millions de dinars (500.000.000 DA) est de cinq cent millions de dinars algériens (500.000.000 DA)

**Le produit net de l'émission** : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à sept millions soixante huit mille six cent dinars algériens (7.068.600,00 DA) hors taxes

Le produit net de l'émission est de quatre cent quatre-vingt douze millions neuf cent trente et un mille et quatre cent dinars algériens (492.931.400,00 DA.)

### **I-5-Charges relatives à l'opération :**

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à sept millions soixante huit mille six cent dinars algériens (7.068.600,00 DA) hors taxes, et qui se répartissent comme suit :

#### **I-5-1- Redevances réglementaires :**

- Redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, soit trois cent soixante-quinze mille dinars algériens (375.000,00 DA) (*Article 2 de l'arrêté 2 août 1998 portant application de l'article 3 du décret exécutif n°98-178 du 20 mai 1998 relatif aux redevances perçues par la COSOB*)

#### **I-5-2- Rémunération des prestations de services (fixé par les conventions) :**

- Rémunération du chef de file « BADR » : 0,30% du montant levé, soit un million cinq cent mille dinars (1.500.000,00 DA)
- Rémunération du bureau conseil « STRATEGICA » : cinq millions de dinars (5.000.000,00 DA)

- Commissions versées à ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : cent quatre-vingt treize milles six cent dinars (193.600,00 DA)

**I-6- Modalités et délais de délivrance des titres :**

La date d'inscription en compte au nom du souscripteur des obligations est fixée au 03 juin 2007.

**I-7- Jouissance des titres :**

Les intérêts commencent à courir à partir du 03 juin 2007; les intérêts sont payables annuellement le 03 juin de chaque année, pendant deux (02) ans pour les obligations de la première tranche et pendant quatre (04) ans pour les obligations de la deuxième tranche.

Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

**I-8- Date de règlement :**

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 03 juin 2007.

**I-9- Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :**

Le taux de rendement moyen réel des obligations de la première tranche est de 4,20%

Le taux de rendement moyen réel des obligations de la deuxième tranche est de 4,80%.

Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen, et ce jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

**I-10- Période et mode de souscription :**

L'émission est destinée initialement, exclusivement aux banques, Etablissements financiers et Investisseurs Institutionnels qui pourront par la suite, la totalité ou une partie de leurs obligations à leurs clients respectifs. L'émission obligataire sera réalisée sous la forme d'adjudication s'est tenue le 30 mai 2007.

**I-11- Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

La durée de vie totale des obligations de la première tranche est de 2 ans ;

La durée de vie totale des obligations de la deuxième tranche est de 3 ans ;

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de 2,80 ans, soit deux (02) ans, neuf (09) mois et dix huit (18) jours

**I-12- Amortissement, remboursement :**

Les obligations seront remboursées à leur valeur nominale, dans leur intégralité, à leurs dates d'échéances, soit respectivement le 03 juin 2009 pour la première tranche et le 03 juin 2011 pour la deuxième tranche.

Ces obligations ne sont pas remboursables par anticipation.

**I-13- Régime fiscal :**

Les produits et le plus-values de cession de ces obligations sont imposables au titre de l'IBS et de l'IRG selon la réglementation fiscale vigueur.

**I-14- Garanties :**

Les obligations émises constituent un engagement direct et inconditionnel de EEPAD TISP. Ces obligations sont adossées à des garanties. Les sûretés présentées sous forme d'hypothèques sur des actifs constituent une garantie pour le remboursement du principal, paiement des intérêts et des frais et accessoires.

Les sûretés réelles de 1<sup>er</sup> rang sont constituées d'hypothèques sur un terrain et immeubles représentant une valeur globale de 1.723.720 milliers de dinars, soit 344,74% du montant global de l'emprunt.

Cette évaluation a été effectuée par l'Architecte-Expert Rafik Ait Yakoub en date du 13 janvier 2007. Le rapport d'expertise peut être consulté à la demande au siège de l'émetteur.

Ces sûretés sont constituées par des actes authentiques enregistrés et en cours de publication aux conservations foncières.

<b>Sûretés de 1<sup>er</sup> rang</b>	<b>Valeur en millions de dinars</b>
Terrain Bir Mourad Rais	749,370
Bâtiment R+5/sous-sol Bir Mourad Rais	974,350
<b>Total Sûretés 1<sup>er</sup> rang</b>	<b>1.723,720</b>

- 1- **Terrain** : le terrain a été évalué sur la base d'un coût moyen de 250.000 DA/m<sup>2</sup> pratiqué sur le marché libre dans le secteur relatif au siège de l'EEPAD-TISP. Ce coût est réajusté par un coefficient correcteur déterminé sur une échelle sectorielle qui varie de 0,5 à 1,5. Le coefficient retenu est de 1,5. La valeur du terrain est donc :

Superficie (m <sup>2</sup> ) (1)	1 998,32
Prix unitaire en dinars (2)	250 000
Coefficient de situation et localisation (3)	1,5
Coefficient de configuration et servitude (4)	1,5
Coefficient de correction (5) = [ (3) + (4) ] / 2	1,5
<b>Valeur Globale en dinars (6) = (1) x (2) x (5)</b>	<b>749.370.000</b>

- 2- **Bâtiment** : Le bâtiment en R+5 qui est en voie d'achèvement (75%) a été réalisé suite à un permis de construire délivré par la circonscription de Bir Mourad Rais sous le n° 30/2005.

Le bâtiment est destiné à usage administratif. Conçu en charpente métallique pour la structure, plancher en semi préfabriqué, et revêtement de façade en bardage d'aluminium. Il est d'une superficie d'emprise au sol de 665 m<sup>2</sup> et d'une superficie développée d'environ 4.655 m<sup>2</sup>

A la reconstruction à neuf, le bâtiment coûterait suivant devis reconstitué :

Désignation des travaux réalisés	Quantité	Prix unitaire (KDA)	Montant (KDA)
Infrastructure	360 m <sup>3</sup>	35,0	12 600
Béton armé en élévation	450 m <sup>3</sup>	30,0	13 500
Maçonnerie et agencement	2.650 m <sup>2</sup>	5,0	13 250
Ossature métallique	500.000 kg	0,2	100 000
Corps d'état secondaire 1 <sup>ère</sup> Catégorie	Ensemble		385 000
Corps d'état secondaire 2 <sup>ème</sup> Catégorie			450 000
<b>Valeur du Bâtiment</b>			<b>974 350</b>

**3- Tableau récapitulatif :**

Désignation	Valeur comptable (KDA)		Valeur estimé par l'expertise (KDA)	Observation
	31/12/05	30/09/06	13 janvier 2007	
Terrain (1999 m <sup>2</sup> )			749.370	Non comptabilisé (1)
Bâtiment (R+5)	60.404	71.615	974.350	Investissements en cours
<b>Valeur globale des actifs hypothéqués</b>			<b>1.723.720</b>	

La non comptabilisation des terrains dans les comptes sociaux de l'entreprise jusqu'à la clôture de l'exercice 2006 est due à l'indisponibilité des actes notariés au niveau de la direction financière de l'émetteur. La comptabilisation des terrains de l'EEPAD TISP est devenue effective à compter du 01 janvier 2007.

**I-15- Rang de l'emprunt :**

Les obligations émises en vertu de la présente notice d'information ont un rang privilégié par rapport aux autres dettes déjà contractées par l'émetteur, hormis les dettes privilégiées de par la Loi.

**I-16- Maintien de l'emprunt dans son rang :**

EEPAD TISP s'engage jusqu'à la mise en remboursement de la totalité de l'emprunt, et sans que cet engagement affecte en rien sa liberté de disposer de la propriété de ses biens, à ne constituer, au profit d'autres dettes ou obligations, aucune hypothèque sur les biens ou droits immobiliers qu'elle peut ou pourra posséder, ni aucun nantissement de fonds de commerce, sans en faire bénéficier « *Pari Passu* » les présentes obligations.

**I-17- Masse des obligataires :**

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligataire. Au cas où EEPAD TISP émettrait ultérieurement de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates de remboursement et aux garanties, elle pourrait, si chaque contrat d'émission le prévoit, grouper en une masse unique les porteurs ayant des droits identiques.

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural BADR, assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'Assemblée générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

L'Assemblée Générale électorale du mandataire officiel de la masse des obligataires se tiendra au plus tard le 30 juin 2007.

Conformément à l'article 715 bis 90 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) :

*« Sauf restriction décidée par l'Assemblée générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires ».*

## **I-18- Obligations de l'émetteur :**

### **Clause 1 : Préservation de sûretés**

L'émetteur s'engage, et ce pour toute la durée de vie de l'emprunt, envers la masse des obligataires de remplir les obligations suivantes, dont l'inexécution pourrait mettre en jeu les garanties suscitées :

- Souscrire toute assurance nécessaire pour couvrir les risques liés à l'usage des actifs donnés en garantie;
- Effectuer tout entretien, maintenance et réparation des actifs donnés en garantie et les maintenir en bon état.
- S'abstenir de vendre ou présenter en apport des actifs qui représenteraient plus de 30% en valeur des actifs donnés en garantie sans utiliser le produit de cette vente :
  - Pour acquérir d'autres actifs et inscrire des sûretés au bénéfice de la masse des obligataires sur ces actifs;
  - Ou pour racheter sur le marché secondaire ses propres obligations;
- S'abstenir d'effectuer tout acte susceptible de porter atteinte à la valeur des actifs donnés en garantie.

### **Clause 2 : Dividendes, rachats d'actions et versements assimilés aux actionnaires et dirigeants**

L'émetteur s'engage à ne pas verser aux actionnaires de dividendes supérieurs à 20% du résultat net de l'exercice pour lequel ils sont déclarés, ni à procéder à des rachats d'actions ou toute autre forme de paiement, aux actionnaires ou aux dirigeants, supérieurs à cette proportion du résultat net. Ce droit de déclaration de dividendes n'est pas cumulatif.

De plus l'émetteur s'engage à ne pas déclarer de dividendes, procéder à des rachats d'actions ou toute autre forme de paiement aux actionnaires ou aux dirigeants qui auraient pour effet de mettre l'émetteur en situation de ne pas pouvoir respecter ses engagements envers les obligataires, notamment les engagements relatifs aux paiements des coupons et au remboursement du principal.

**Clause 3 : Informations à transmettre au mandataire de la masse des obligataires**

L'émetteur s'engage, tel que prévu par législation actuellement en vigueur, à transmettre ses documents sociaux au représentant de la masse des obligataires dans les mêmes conditions que les actionnaires.

Conformément à l'article 715 bis 91 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) :

*« Les obligataires ainsi que les représentants de la masse ne peuvent s'immiscer dans la gestion des affaires de la société.*

*Cependant, les représentants de la masse des obligataires ont accès aux Assemblées générales des actionnaires avec voix consultative. Ils ont droit d'obtenir communication des documents sociaux dans les mêmes conditions que les actionnaires. »*

**Clause 4 : Prêts aux tiers ou engagements au profit des tiers**

L'émetteur s'engage à ne pas accorder de prêts ou émettre des engagements pour le compte de dirigeants, d'actionnaires, d'employés ou de sociétés entretenant ou non un lien d'affaires avec l'émetteur dont le montant global est supérieur à 5% des fonds propres de l'émetteur. Cette limite ne concerne pas les prêts ou engagements émis pour le compte des filiales de l'émetteur.

**I-19- Négociation des titres:**

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché de gré à gré entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

**I-20- Etablissements assurant le service financier de l'émetteur:**

L'administration des titres en circulation (paiement des intérêts et remboursement du capital) est assurée par Algérie Clearing.

**I-21- But de l'émission:**

Le produit de l'émission permettra à EEPAD TISP d' :

- Accompagner la croissance de l'entreprise liée directement à la demande du marché algérien en matière de nouvelles technologies d'information et de communication ;
- Investir dans un réseau propre à EEPAD TISP pour diminuer la dépendance à l'opérateur historique ALGERIE TELECOM, par la mise

en place d'équipements et installations (fibres optiques, D-SLAM, Routers,...etc.)

- Innover son offre de services et produits (Triple-Play, WIFI, VOIX-IP...etc.) en accompagnant le progrès technologique dans le domaine des TIC pour maintenir sa position de leader sur le marché et fidéliser la clientèle par une qualité de service irréprochable.

## **CHAPITRE II- INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR :**

### **II-1- Renseignements à caractère général :**

#### **II-1-1- Dénomination sociale :**

L'émetteur a pour dénomination « Etablissement d'Enseignement Professionnel À Distance. Télécom Internet Service Provider », en abrégé « E.E.P.A.D. TISP »

#### **II-1-2- Forme juridique :**

EEPAD TISP est une entreprise privée en la forme légale d'une société par actions.

#### **II-1-3- Objet social :**

Conformément à ses statuts, l'objet social de la société consiste en les activités suivantes :

- Entreprise d'exploitation des services Internet
- Installation des réseaux informatiques et traitement des données
- Commerce en détail de tous équipements et matériels en relation avec l'informatique et accessoires.
- Et d'une manière générale, toutes opérations liées directement ou indirectement à son objet social ou à un objet similaire et elle peut exercer ces activités à elle seule ou à travers le partenariat avec des opérateurs étrangers ou résidents.

#### **II-1-4- Adresse du siège social :**

Le siège social de la société est sis **38 avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**

#### **II-1-5- Date et lieu de dépôt des statuts :**

Les statuts constitutifs de EEPAD TISP/SPA ont été établis par devant l'étude notariale du maître AIT BOUDAUD SMAIL, notaire à Kouba, en date du 5 novembre 2000.

#### **II-1-6- Modifications des statuts constitutifs :**

- i. Transfert du siège social de 19, place du 19 août 1956, ancienne ville, Annaba à Avenue des trois frères Bouaddou, 11, Bir Mourad Rais, Alger

- (acte notarié par devant maître Mohammed CHAIB, notaire à Alger, le 06 février 2002)
- ii. Augmentation du capital de 9.000.000 DA pour le porter de 1.000.000 DA à 10.000.000 DA et augmentation de la valeur nominale des actions de 10.000 DA à 100.000 DA (Acte notarié par devant SCP maîtres AGGAL Makhlouf, notaires à Kouba Alger, le 24 et 29 décembre 2003).
  - iii. Augmentation du capital de 90.000.000 DA pour le porter de 10.000.000 DA à 100.000.000 DA et augmentation de la valeur nominale des actions de 100.000 DA à 1.000.000 DA (Acte Notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 19 juillet 2004)
  - iv. Augmentation du capital de 100.000.000 DA pour le porter de 100.000.000 DA à 200.000.000 DA (Acte Notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 13 mai 2006)
  - v. Augmentation du capital de 100.000.000 DA pour le porter de 200.000.000 DA à 300.000.000 DA (Acte Notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 02 août 2006)
  - vi. Modification de la raison sociale de « Etablissement d'Enseignement Professionnel À Distance, EEPAD » pour devenir « Etablissement d'Enseignement Professionnel À Distance. Télécom Internet Service Provider EEPAD TISP » (Acte Notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 02 août 2006)
  - vii. Elargissement de l'objet social à l'installation des réseaux informatiques et traitement des données (Acte Notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 02 août 2006).
  - viii. Transfert des six actions d'une valeur nominale de 1.000.000 DA chacune, détenues par Feu HARZALLAH Abderrahmane à ses héritiers cités dans l'indivision entre eux, et répartition des six actions entre HARZALLAH Latifa (2 actions), HARZALLAH Rafika (2 actions) et BOUHLILA Ramla, nouvelle actionnaire (2 actions) (Acte notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, les 8 et 11 janvier 2007)
  - ix. Retrait de Madame HARZALLAH Naima en tant qu'actionnaire et répartition des neuf (09) actions qu'elle détenait entre HARZALLAH Nouar (1 action), MEBARKI Zohra (1 action), HARZALLAH Latifa (1 action), HARZALLAH Linda (3 actions), BOUHLILA Ramla (1 action) et HARZALLAH Mohammed Ramzi, en tant que nouvel actionnaire (2 actions) (Acte notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 8 et 11 janvier 2007)
  - x. Suppression de l'activité commerce de gros des équipements informatique et son remplacement dans l'objet social par le commerce en détail des mêmes équipements (Acte notarié par devant maître AGGAL Makhlouf, notaire à KOUBA, le 8 et 11 janvier 2007).

### **II-1-7- Numéro d'inscription au Registre de commerce**

EEPAD TISP est immatriculé au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 98 B 02 / 0362217 du 18 février 2007 (modification).

### **II-1-8- Lieu de consultation des documents juridiques**

Les statuts, les procès-verbaux des Assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de EEPAD TISP.

### **II-1-9- Date de début d'activité**

Les activités de EEPAD TISP, rentrant dans le cadre de son objet social, ont débuté en 1998 à Annaba.

### **II-1-10- Durée de vie**

La durée de vie de l'émetteur est de quatre-vingt dix neuf ans (99 ans) à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

### **II-1-11- L'exercice social**

L'exercice social de EEPAD TISP commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

### **II-1-12- Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts)**

La répartition des bénéfices de la société aux actionnaires se fait conformément aux dispositions du Code de Commerce.

### **II-1-13- Assemblées Générales**

La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées générales Ordinaires et Extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

## **II-2- Capital :**

### **II-2-1- Composition du capital :**

Au 31/12/2006, le capital social de EEPAD TISP est de trois cent millions de dinars algériens (300.000.000 DA) divisé en 300 actions d'une valeur nominale d'un million de dinars (1.000.000 DA) chacune, numérotées de 1 à 300

entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires.

### **II-2-2- Conditions de modification du capital social :**

Conformément à l'article 7 des statuts de EEPAD TISP, le capital peut être augmenté par tous modes et de toutes manières autorisées par la loi.

Sous réserve des dispositions prévues par la loi, l'Assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour décider l'augmentation du capital social sur la base du rapport du Conseil d'administration contenant les indications requises par la loi.

### **II-2-3- Obligations convertibles :**

EEPAD TISP n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

### **II-2-4- Evolution du capital :**

Année	Montant des variations de capital		
	Incorporation des Réserves (DA)	Montants successifs du capital (DA)	Nombre cumulé d'actions de la société
2000	Néant	1.000.000	100 d'une valeur nominale de 10.000 DA
2002	9.000.000	10.000.000	100 d'une valeur nominale de 100.000 DA
2004	90.000.000	100.000.000	100 d'une valeur nominale de 1.000.000 DA
2006	100.000.000	200.000.000	200 d'une valeur nominale de 1.000.000 DA
2006	100.000.000	300.000.000	300 d'une valeur nominale de 1.000.000 DA

**II-2-5- Répartition du capital :**

Au 11 janvier 2007, le capital de EEPAD TISP est détenu entre sept (07) actionnaires selon la répartition suivante :

<b>Liste des actionnaires</b>	<b>Nombre actions</b>	<b>Montant du capital détenu (DA)</b>	<b>%</b>
HARZALLAH Nouar	262	262 000 000	87%
HARZALLAH Latifa	9	9 000 000	3%
HARZALLAH Linda	9	9 000 000	3%
HARZALLAH Rafika	8	8 000 000	3%
MEBARKI Zohra	7	7 000 000	2%
BOUHLILA Ramla	3	3 000 000	1%
HARZALLAH Mohammed Ramzi	2	2 000 000	1%
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>300 000 000</b>	<b>100%</b>

## CHAPITRE III- PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

:

### III-1-Présentation de EEPAD TISP:

#### III-1-1- Historique :

**EEPAD TISP**, est une entreprise familiale fondée en 1991 à Annaba, spécialisée dans les différents services des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Depuis sa création, EEPAD TISP ne cesse de se développer et de diversifier ses activités avec l'organisation de la première vidéo conférence en 1995 avec le partenaire SITCOM, filiale de France Telecom, et le lancement de multiples formations académiques utilisant les NTIC en 1997.

Trois ans après, EEPAD TISP propose le service Internet et devient premier ISP (Internet Service Provider) privé en Algérie.

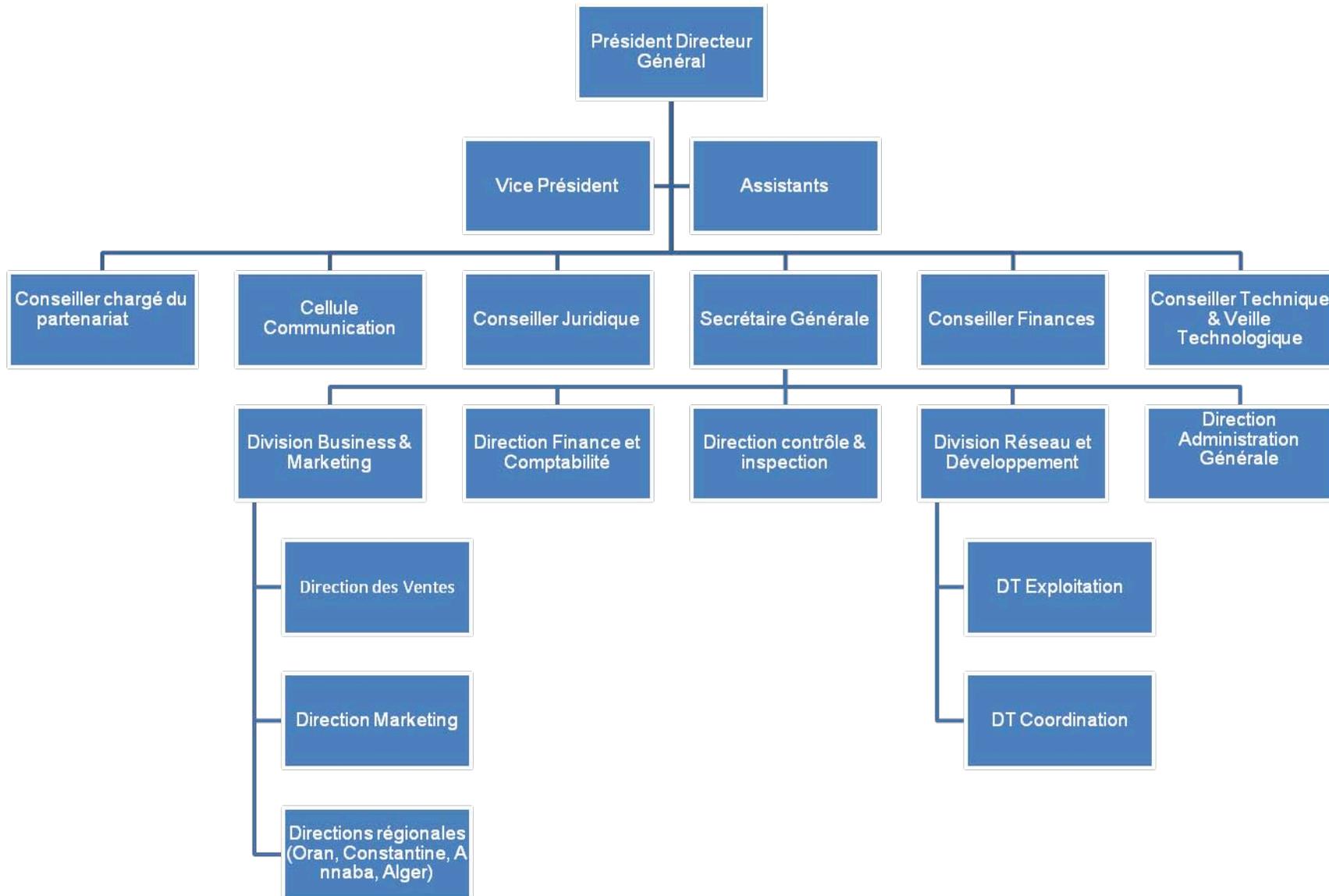
L'année 2000, c'était aussi la date du lancement de la 1<sup>ère</sup> plate-forme de Télé-enseignement, [www.clicforma.com](http://www.clicforma.com). EEPAD TISP a été aussi derrière le service Dial Up à 4 chiffres, ou le 1523 accessible à l'échelle nationale depuis 2002.

Misant sur les nouvelles technologies, cette petite société familiale prend de l'ampleur et se lance dans la technologie ADSL (connexion haut débit) en inaugurant en 2003 la 1<sup>ère</sup> centrale équipée de la technologie ADSL haut débit en Algérie, avant la signature d'une convention de partenariat avec Algérie Telecom visant au développement des réseaux Haut Débit à travers le territoire national.

Bénéficiant d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine, et d'une réelle volonté politique pour promouvoir le secteur des NTIC, EEPAD TISP pose en 2004 la première pierre pour la réalisation de son usine de montage de PC à Annaba, et deviendra en 2005 le 1<sup>er</sup> opérateur de téléphonie sur IP après l'obtention d'une autorisation d'exploitation par l'ARPT,

EEPAD TISP propose depuis l'année 2006 dans le cadre du programme OUSRATIC (1 PC par foyer) le premier ordinateur portable *made in Algeria* ainsi que la connexion ADSL haut débit.

### III-1-2- Organigramme :



### **III-1-3- Réglementation :**

EEPAD TISP est régi par le cadre juridique suivant :

- Le code de commerce modifié et complété,
- la loi n° 03/2000 du 5 août 2000 fixant les règles générales relatives aux postes et aux télécommunications,
- L'ensemble des règlements, décisions, notes et instructions de l'ARPT
- Les dispositions des statuts de EEPAD TISP.

### **III-1-4- Caractéristiques essentielles de l'activité de EEPAD TISP :**

Les principales activités de EEPAD TISP sont :

- Développement de réseaux haut débits
- Intégrations de systèmes
- Télé-Enseignement
- Téléphonie IP
- Montage de PC portables et équipements électroniques (téléphones, modems)

#### **III-1-4-1- Réseaux haut débit : (Liaisons Spécialisées, Haut Débit ADSL Assila, Réseaux sans fil (WIFI),)**

EEPAD TISP à travers son expertise dans le domaine des Réseaux IP, a développé un portefeuille clients important en termes de liaisons spécialisées point à point.

EEPAD TISP a développé depuis 2003, sous la marque Assila, des infrastructures du haut débit ADSL. De 2 wilayas en 2003, EEPAD TISP couvre actuellement 35 wilayas et compte couvrir tout le territoire national selon le plan d'avancement de l'interconnexion Nationale d'Algérie Telecom en fibre optique. Plus de 25.000 entreprises et 145.000 Clients résidentiels sont abonnés à des formules d'accès au haut débit.

La bande passante de EEPAD TISP est assurée par 2 câbles sous-marins, la reliant à France Telecom et à Telefonica. EEPAD TISP augmente sans cesse sa bande passante selon la demande croissante des abonnés ADSL et selon la disponibilité en interconnexion.

Depuis l'avènement de l'ADSL et de la Technologie Intel Centrino, la demande sur le Haut Débit sans fil est croissante. Ainsi, EEPAD TISP a développé un partenariat avec des équipementiers pour l'intégration de solutions et mettre en place des réseaux Wifi, notamment au sein de grandes entreprises, les hôtels, les campus universitaire et les hôpitaux. L'année 2006 a connu une croissance fulgurante de ce créneau grâce notamment à la baisse des prix des PC portables utilisant la technologie Centrino.

### **II-1-4-2- Téléphonie IP :**

Depuis l'ouverture du marché de la téléphonie utilisant la technologie VOIP en 2005, EEPAD TISP a été le 1<sup>er</sup> ISP à s'investir dans ce créneau en intégrant des solutions permettant aux entreprises d'alléger substantiellement leur budget de téléphonie tant locale qu'internationale. Les foyers ont eux aussi la possibilité de réduire leur facture téléphonique de 60%. Un nouveau produit de EEPAD TISP, Assila Box, a été lancé en septembre 2006, utilisant le principe du Double Play : il fournira à l'abonné à travers une ligne ADSL, la connexion Internet Haut Débit ainsi qu'une deuxième ligne de téléphone.

Enfin, EEPAD TISP est connu chez les utilisateurs par sa carte Ahla. Les Cartes prépayées « Ahla », ont connu un succès extraordinaire en 2005. Elles permettent aux utilisateurs une maîtrise totale de leur budget de téléphonie internationale, notamment durant les périodes de fêtes où les ventes connaissent des bonds de plus de 200%.

### **III-1-4-3- Applications Spécifiques : (Visio-Conférence, Serveurs de Données WEB et Vocaux et Centres d'Appel, Réseaux Sécurisés VPN).**

EEPAD TISP est actuellement le seul opérateur algérien à offrir des solutions de Visioconférences. Grâce à des plates-formes hébergées dans des points nodaux de la planète, toute entreprise ou institution en Algérie peut organiser des réunions à distance avec ses partenaires étrangers.

EEPAD TISP de par son expertise dans les réseaux haut débit a été sollicité afin de mettre à la disposition de plusieurs institutions des serveurs avec interface web ou vocale pour la consultation des bases de données telles que les comptes bancaires, et les données d'entreprises. Ces applications sont couplées au savoir faire de EEPAD TISP afin de mettre en place des centres d'appel TOUT-IP. Plusieurs partenaires étrangers désirant s'établir en Algérie consultent EEPAD TISP pour la mise en place de leur centre d'appel IP.

L'accès au haut débit XDSL amène les entreprises à développer leur flux d'information circulant sur le WEB et de ce fait deviennent vulnérables aux attaques et autres intrusions malveillantes. L'expertise de EEPAD TISP en matière de sécurité Informatique, acquise en interne pour sécuriser la multitude de réseaux existants, a permis la mise en place de solutions de sécurité pour entreprises et banques. La fiabilité des solutions proposées a incité de très nombreuses entreprises et institutions à confier leur sécurité informatique à EEPAD TISP, notamment dans le domaine bancaire.

### **III-1-4-4- Le E-learning**

L'enseignement à distance étant le cœur de métier de EEPAD TISP et en qualité de pionnier dans ce domaine, une plate-forme a été créée dès l'année 2000. Cette plateforme, entièrement développée par des compétences algériennes, permet d'offrir différentes interfaces aux utilisateurs :

- D'abord l'apprenant (étudiant, élève, stagiaire) pourra choisir sa formation, s'y inscrire, la suivre, se faire évaluer, se faire accompagner par des enseignants.
- Ces derniers pourront ensuite grâce à leur interface enseignant, suivre les élèves inscrits à leur module, leur transmettre des documents, leur poser des questions en ligne, les évaluer, et les suivre en permanence grâce au forum et à la messagerie.

Les modules de visioconférences et de téléphonie IP ont été ajoutés pour permettre de personnaliser le contact entre professeurs et étudiants.

Ces derniers seront plus attentifs à un professeur qu'ils connaissent de visu et avec lequel ils pourront discuter téléphoniquement grâce à la TOIP.

Cette interaction Elève-Professeur est gérée par un administrateur de la formation (école, scolarité, chef de programme, ..) à travers une interface permettant de superviser tous les contacts entre élèves et enseignants pour donner un caractère plus formel à cette formation : Contrôle des évaluations, passage aux niveaux supérieurs, délivrance des titres et diplômes et un suivi complet de la scolarité.

Enfin tout cet environnement pédagogique en ligne est accessible aux parents d'élèves qui pourront ainsi de chez eux, suivre la scolarité de leurs enfants, leur assiduité aux cours, dialoguer avec les enseignants et l'administration en charge de leur scolarité.

#### **III-1-4-5- Zala**

Avec le développement des NTIC en Algérie, EEPAD TISP a investi dans le domaine industriel pour intégrer en local tous les outils et accessoires nécessaires à ce développement avec comme objectif principal : offrir le meilleur rapport qualité/prix au consommateur algérien.

C'est ainsi qu'une usine voit le jour à Annaba, ville régionale de l'Est Algérien. S'étalant sur une superficie de 7 000 m<sup>2</sup> ont 2 500 m<sup>2</sup> couverts, cette usine assure le montage de PC portables, de modems ADSL WIFI, de DSLAM ADSL et d'appareils téléphoniques IP sous le label ZALA.

Une fois la vitesse de croisière atteinte, 300.000 PC portables seront produits chaque année en Algérie avec un taux d'intégration qui atteindra les 80% en 2009. Le nombre de postes de travail actuels est passé de 70 à 250 fin 2006.

#### **III-1-5- Débouchés et place sur le marché :**

EEPAD TISP est le premier prestataire de service Internet et le premier fournisseur de services de Téléphonie IP. (Sources ARPT)

Les principaux ISPs concurrents sont : CERIST (Wissal), Djaweb (Algérie Telecom),

### **III-1-6- Principales Installations :**

EEPAD TISP détient en location ou en propriété différents terrains et bâtiments dont la répartition géographique est la suivante :

#### **III-1-6-1- Terrains :**

<b>Localisation</b>	<b>Superficie (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Observation</b>
Alger Bir Mourad Rais	3.815 m <sup>2</sup>	Propriété
Annaba Usine	7.000 m <sup>2</sup>	Propriété M. Nouar HARZALLAH
<b>Total terrains</b>	<b>10.815 m<sup>2</sup></b>	

#### **III-1-6-1- Bâtiments :**

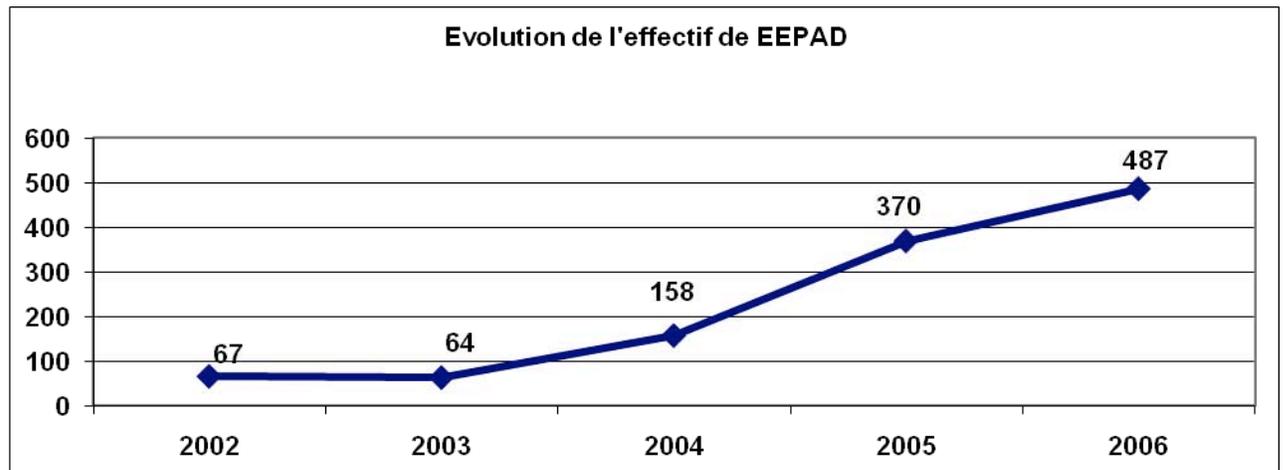
<b>Localisation</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Observation</b>
Alger Bir Mourad Rais	6.216 m <sup>2</sup>	Propriété
Alger 12 <sup>ème</sup> étage Tour El Kods Chéraga	949 m <sup>2</sup>	Vente Sur Plan. Acte de propriété dès obtention de certificat de conformité délivré par l'APC de Chéraga au promoteur de la tour (SIDAR)
Annaba siège administratif	382 m <sup>2</sup>	Concession
Annaba usine	23.690 m <sup>2</sup>	Propriété M. Nouar HARZALLAH
Constantine	190 m <sup>2</sup>	Propriété
<b>Total Bâtiments</b>	<b>31.427 m<sup>2</sup></b>	

Différents sites en location, détaillés comme suit :

- **Direction Régionale Constantine** : Khenchela, Biskra, Batna, Sétif, Béjaia, Jijel et Bordj Bou Arréridj
- **Direction Régionale Oran** : Oran, Mascara, Tiaret, Sidi Bel Abbès, Chlef, Mostaganem et Tlemcen
- **Direction Régionale Annaba** : Skikda, Guelma, Souk Ahras et Tébessa
- **EEPAD Alger** : Téléboutique Didouche Mourad, Téléboutique Bebbouar, Blida, Tizi Ouzou, Bouira et Tipaza
- **EEPAD Sud** : Béchar et Ouragla

**III-1-7- Personnels et effectifs :**

Année	2002	2003	2004	2005	2006
Effectif	67	64	158	370	487



Année	Répartition de l'effectif par catégories socioprofessionnelles				Total
	Cadres	Ingénieurs	Maîtrise	Exécution	
2002	14	4	20	29	67
2003	16	9	24	15	64
2004	61	12	57	28	158
2005	96	29	189	56	370
2006	123	41	168	155	487

EEPAD TISP s'est lancé, ces deux dernières années, dans des recrutements massifs qui se sont déroulés à travers le territoire national. EEPAD TISP s'est transformé en une entreprise créatrice d'emplois, présente dans une trentaine de wilaya.

De nombreuses actions de formation, de recyclage, de perfectionnement et de spécialisation ont été initiées en direction des salariés de la société et très particulièrement en faveur des ingénieurs et techniciens.

Les actions de formation se sont déroulées en Algérie et à l'étranger auprès de constructeurs et/ou instituts de renom. Les créneaux visés concernent plus particulièrement les domaines touchant aux techniques de pointe et aux nouvelles technologies de l'information et des télécommunications : informatique, réseaux, sécurité, Voip...

**III-1-8- Les Investissements :**

Durant les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005, EEPAD TISP a réalisé les investissements suivants :

<b>En milliers de Dinars</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Valeurs Incorporelles				30 000
Equipements de Production	58 423	91 728	219 846	264 780
Equipements Sociaux	74	42		
Investissements en Cours	78 810	120 951	58 438	123 951
<b>TOTAL</b>	<b>137 308</b>	<b>212 721</b>	<b>278 284</b>	<b>418 731</b>

**III-1-9- Les Approvisionnements :**

Les approvisionnements de EEPAD TISP se font essentiellement auprès de fournisseurs étrangers spécialisés (SAGEM, THOMSON, CERPAC) dans le cadre de contrats de gré à gré. Ces approvisionnements sont généralement élargis à la formation du personnel de EEPAD TISP et au service d'assistance et de maintenance.

**III-2- Renseignements sur les filiales et participations : Néant****III-3- Litiges : Néant****III-4- Contrats et engagements importants :**

EEPAD TISP a contracté le 30 novembre 2005 un crédit à moyen terme de 220 millions de dinars auprès d'un établissement bancaire local. Le prêt est remboursable par des trimestrialités et arrive à échéance le 30 septembre 2010. EEPAD TISP a donné en garantie le terrain de Bir Mourad Rais à hauteur des engagements de l'entreprise. Le créancier est par convention à un rang privilégié et bénéficie par la même convention d'une clause *Pari Passu*.

**III-5- Facteurs de Risques :**

L'activité de l'entreprise est étroitement liée à l'évolution de l'économie algérienne et la volonté du gouvernement d'investir dans le secteur. Cependant l'activité reste menacée par plusieurs autres facteurs.

- La concurrence sur le marché pourrait entraîner une perte de parts de marché. Pour répondre et anticiper la concurrence, EEPAD TISP pourrait être amené à effectuer des remises et promotions pour maintenir sa position sur le marché

- Le changement permanent et rapide dans les technologies de télécommunication pourrait imposer des investissements supplémentaires pour garder une position concurrentielle.
- Difficultés au niveau de la ressource humaine, spécialement pour le recrutement de la main-d'œuvre qualifiée, dans un secteur qui reste encore pauvre en matière de qualification.

## CHAPITRE IV- INFORMATIONS FINANCIERES

Les informations financières présentées dans cette partie sont extraites des états financiers vérifiés par le Commissaire aux comptes de l'entreprise. EEPAD TISP fait aussi certifier ses comptes par le cabinet d'audit international KPMG, selon les normes comptables IFRS (*International Financing Reporting Standards*). Les États financiers établis selon les normes IFRS sont présentés en annexe.

### IV-1- Présentation des principes comptables :

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles du Plan Comptable National (PCN) et aux principes universels de la comptabilité des entreprises, généralement admis (permanences des méthodes, continuité de l'exploitation), comportant également les règles de gestion de prudence, en matière de provisionnement ou de reprise de provision sur certains risques de pertes.

La licence Voip est comptabilisée comme investissement incorporel.

Les constructions sont amorties linéairement sur 20 à 25 ans.

Les logiciels qui se rattachent pour l'essentiel à la production, sont considérés comme partie intégrante des immobilisations corporelles, au même titre que les équipements de communication.

Le matériel, notamment les D-Slam, est amorti sur 5 ans

Les équipements informatiques et les logiciels sont amortis sur 3 à 5 ans.

Les immobilisations en cours sont valorisées à leurs prix d'acquisition.

### IV-2- Régime fiscal en vigueur :

EEPAD TISP a bénéficié des avantages ANDI selon décision d'octroi d'avantages n°2000/00/7900/2 du 28 septembre 2002, et elle est bénéficiaire des avantages ANDI jusqu'en 2007, selon la décision d'octroi n° 2005/00/0331/0, du 18 juin 2005. Ces avantages concernent notamment l'exonération au titre de la TAP et de l'IBS ainsi qu'une réduction des droits d'importation et de TVA sur les matériels d'investissements.

### IV-3- Présentation et analyse des comptes des résultats :

Les tableaux des comptes des résultats pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

Désignation	En milliers de dinars			
	2002	2003	2004	2005
Ventes de marchandises	315 726	0	0	0
Marchandises consommées	263 053	0	0	0
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>52 673</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Marge brute	52 673	0	0	0
Production vendue	0	0	0	0
Production stockée	0	0	0	0
Production de l'entreprise pour elle-même	0	0	674	0
Prestations fournies	144 060	528 806	520 812	1 038 979
Transfert de charges de production	0	0	0	5
Matières et fournitures consommées	2 017	144 175	50 391	50 507
Services	129 571	231 340	284 922	722 358
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>65 145</b>	<b>153 291</b>	<b>186 173</b>	<b>266 119</b>
Valeur ajoutée	65 145	153 291	186 173	266 119
Produits divers	115	4 340	58	1 224
Transfert de charges d'exploitation	0	0	0	13 238
Frais du personnel	25 624	24 407	44 809	103 985
Impôts et taxes	5 532	31	81	257
Frais financiers	2 233	2 262	1 037	6 871
Frais divers	376	505	1 494	3 335
Dotations aux amortissement et provisions	6 804	10 370	24 321	67 764
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>24 691</b>	<b>120 056</b>	<b>114 489</b>	<b>98 369</b>
Produits hors exploitation	0	0	0	72 152
Charges hors exploitation	7 676	1 946	60	25 942
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-7 676</b>	<b>-1 946</b>	<b>-60</b>	<b>46 210</b>
Résultat d'exploitation	24 691	120 056	114 489	98 369
Résultat hors exploitation	-7 676	-1 946	-60	46 210
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>	<b>17 015</b>	<b>118 110</b>	<b>114 429</b>	<b>144 579</b>
Impôts sur les Bénéfices				
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>17 015</b>	<b>118 110</b>	<b>114 429</b>	<b>144 579</b>

**Note 1 : Les produits :****Note 1.1 : Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires de EEPAD TISP SPA est réalisé par les prestations de services. La composition du chiffre d'affaires pour les exercices 2004 et 2005 se présente comme suit :

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Variation 05-04</b>
ADSL	317 268	633 436	99,65%
Voix IP		273 141	
Pc Portables Ousratic		18 000	
Ligne Spécialisées Internet	54 700	48 332	-11,64%
Numéros spéciaux	75 541	28 014	-62,92%
Satellites	37 462	36	-99,90%
Autres prestations	35 841	38 020	6,08%
<b>Total</b>	<b>520 812</b>	<b>1 038 979</b>	<b>99,49%</b>

Le chiffre d'affaires de EEPAD TISP est essentiellement constitué par les produits des abonnements ADSL. Cette activité a connu en 2005 une croissance de 100% par rapport à l'exercice 2004. Cette évolution vient compenser le regain dans les segments des lignes spécialisées, les numéros spéciaux et les communications par satellite. Le chiffre d'affaires s'est consolidé davantage en 2005 par l'intégration des activités de prestations de service de télécommunications selon le protocole Voix IP ainsi que de la vente de PC portables boosté par la promotion de l'opération Ousratic, initiée par le ministère des Technologies de l'Information et de la Communication. A noter que le chiffre d'affaires constaté dans ce segment d'activité est basé uniquement sur les listes définitives des clients et non au moment du transfert de propriété et l'exécution de la livraison.

Une des particularités de EEPAD TISP est qu'une partie significative du chiffre d'affaires est payée d'avance sous forme d'abonnement (principalement l'activité ADSL) et peut concerner l'exercice suivant. Ce décalage est estimé à 3 mois de chiffre d'affaires et il est comptabilisé comme produit constaté d'avances dans au passif (avances commerciales)

En 2002 la société a réalisé des ventes de marchandises d'un montant de 315 millions de DA par la vente de modems téléphoniques et autres équipements. A partir de 2003, ces mêmes ventes de modems sont comptabilisées dans un pack dans le compte prestations fournies, ce qui explique l'augmentation de 267% entre 2002 et 2003, ainsi que le solde zéro du poste vente de marchandises en 2003.

**Note 1.2 : Produits hors exploitation :**

Pour l'année 2005, ce poste enregistre un total de 72 millions de DA. Il est composé en grande partie (68 millions de dinars) de reprise sur charge de l'exercice 2004. Il s'agit d'une prestation de service d'une entreprise koweitienne spécialisée dans les services de messagerie. EEPAD TISP n'a pas été satisfait de la qualité de service et l'entreprise koweitienne a décidé de rembourser à EEPAD TISP la totalité des montants payés, soit 68 millions de dinars. Les autres éléments composant ce poste concernent les produits de cession d'un véhicule accidenté pour un montant de 250 mille dinars et des produits exceptionnels pour un montant avoisinant les 4 millions de dinars.

**Note 2 : Les charges :****Note 2 : Les charges d'exploitation :**

- Les matières et fournitures consommées concernent les modems livrés aux clients lors de l'abonnement ADSL.
- Le poste services se compose pour les exercices 2004 et 2005 comme suit :

<b>En milliers de Dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Frais de transport	295	24
Loyers et charges locatives	7 403	14 410
Entretien et réparations	1 452	4 020
Locations stands	1 671	1 500
Documentation	566	65
Rémunération des tiers	2 257	6 320
Publicité et sponsoring	5 956	24 945
Déplacement, réception, hébergement	4 850	12 401
Frais de poste, télégraphe et téléphone	23 779	6 379
Bande passante	170 991	248 505
Ligne E1 PTT	17 466	401 375
Ligne satellite Falcom	43 554	
Ligne E1 ADSL	1 876	
Autres services	2 805	2 438
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>284 921</b>	<b>722 381</b>

De ce tableau, nous pouvons constater l'importance de la charge liée à la location de la bande passante d'ALGERIE TELECOM en ADSL et les autres lignes spécialisées, dans la composition du poste « services ». Les charges de location de la bande passante sont constatées selon les factures mensuelles adressées par ALGERIE TELECOM à EEPAD TISP. Courant 2005, les modalités de collaboration avec l'opérateur historique ont été revues. Au lieu d'un partage du revenu sur l'ADSL, EEPAD TISP facture la totalité des prestations et enregistre les factures d'ALGERIE TELECOM dans

les consommations de services. Ceci explique que ces frais augmentent en proportion plus que le chiffre d'affaires.

Les hausses des autres postes de services sont liées à la croissance de l'activité, au lancement de nouveaux produits et à l'ouverture de nouvelles agences.

- L'augmentation des frais du personnel entre 2003 et 2005 est due essentiellement aux nouveaux recrutements réalisés par EEPAD TISP après l'expansion de l'activité ainsi que les formations nécessaires pour ce genre d'activité. Les frais du personnel représentent 16% de la valeur ajoutée en 2003 et 39% en 2005.
- Les frais financiers progressent de 132% entre 2004 et 2005. Cette progression de 5.834 KDA est composée de 4.224 KDA d'augmentations des services, commissions et frais bancaires liée à l'augmentation des opérations bancaires et de la constatation de 1.610 KDA d'intérêts sur emprunts suite à la souscription d'un emprunt bancaire de 220 millions de dinars en 2005.
- L'augmentation des dotations aux amortissements est en corrélation avec les investissements et mises en services. L'amortissement de la licence Voix IP n'a pas été constaté dans les comptes de 2005.

#### **Note 2-2- Les charges hors exploitation**

Le montant de 25 millions de dinars de charges hors exploitation enregistré en 2005, correspond à :

- plus de 13 millions de dinars de charges des exercices antérieurs, essentiellement des régularisations des amortissements des immobilisations ;
- plus de 3 millions de dinars de reprises sur produits des exercices antérieurs dont près de 2,7 millions de dinars concernant un seul client
- près de 8 millions de dinars de dotation aux provisions pour risques clients afin de couvrir les soldes clients anciens dont le recouvrement apparaît incertain.

**IV-4- Présentation et Analyse des Bilans :**

Les bilans de EEPAD TISP pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005 se présentent comme suit :

<b>ACTIF</b>	<b>En Milliers de dinars</b>			
	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Valeurs incorporelles	0	0	0	30 000
Terrains	0	0	0	0
Equipement de production	38 606	113 633	309 174	496 277
Equipements sociaux	45	73	56	23
Investissement en cours	78 811	120 942	69 764	186 294
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>117 462</b>	<b>234 648</b>	<b>378 994</b>	<b>712 594</b>
Marchandise	0	0	27 033	67 463
<b>STOCKS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 033</b>	<b>67 463</b>
Créances d'investissement	1 136	33 307	38 317	115 332
Créances de stock	2	0	9 754	9 819
Créances s/assoc et stés app	0	23 835	23 876	32 841
Avances pour comptes	0	7 336	34 072	164 522
Avances d'exploitation	1 004	3 853	4 591	21 602
Créances sur clients	35 422	17 013	59 406	215 943
Disponibilités	44 921	27 269	45 910	188 525
Compte débiteur du passif	0	0		
<b>CREANCES</b>	<b>82 485</b>	<b>112 613</b>	<b>215 926</b>	<b>748 584</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>199 947</b>	<b>347 261</b>	<b>621 953</b>	<b>1 528 641</b>

<b>PASSIF</b>	<b>En milliers de dinars</b>			
	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Fonds social	1 000	10 000	100 000	100 000
Réserves	0	50	28 159	142 588
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 000</b>	<b>10 050</b>	<b>128 159</b>	<b>242 588</b>
Dettes d'investissement	0	31 390	61 488	389 815
Dettes de stocks	45 974	71 303	106 208	91 599
Détention pour compte		1 620	7 456	14 849
Dettes/assoc/stés app	456	11 981	10 026	1 336
Dettes d'exploitation	26 958	89 417	181 768	401 536
Avances commerciales	88 370	5 790	12 419	238 059
Dettes financières	20 179	7 601	0	4 279
Comptes créditeurs actif	0	0	0	1
<b>DETTES</b>	<b>181 937</b>	<b>219 102</b>	<b>379 365</b>	<b>1 141 474</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>17 010</b>	<b>118 109</b>	<b>114 429</b>	<b>144 580</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>199 947</b>	<b>347 261</b>	<b>621 953</b>	<b>1 528 641</b>

### Note.3 – Les investissements :

#### Note 3-1- Valeurs incorporelles :

Le montant de 30 millions de dinars de valeurs incorporelles figurant dans l'actif du bilan 2005 correspond à une licence d'exploitation des réseaux Voix IP, accordée à EEPAD TISP par l'ARPT le 5 avril 2005, pour une durée de cinq (5) ans, renouvelable tacitement, pour des durées successives de deux (2) ans.

#### Note 3-2- Les terrains :

EEPAD TISP n'a pas passé à ce jour en écritures comptables la valeur des terrains qu'elle détient en toute propriété, sur Alger (Bir Mourad Rais) et Annaba d'une superficie totale de 10.815 m<sup>2</sup>, évalués le 13 janvier 2007, par un architecte expert agréé par le Conseil national de l'ordre des architectes, agréé près les tribunaux, à un montant global de 1 798 125 000 DA.

**Note 3-3- Les équipements de production :**

Le détail de ce poste de l'actif pour les exercices 2004 et 2005 est donné dans le tableau suivant :

En milliers de Dinars	2004			2005		
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net
Bâtiments	181 487	11 251	170 236	186 147	19 716	166 431
Installations complexes	342	204	138	342	241	101
Matériel et outillage	91 677	17 595	74 083	282 963	52 035	230 928
Matériel de transport	11 947	3 062	8 886	19 046	6 705	12 341
Equipements de bureau	44 035	18 481	25 554	69 785	34 691	35 095
Agencements et installations	33 889	3 611	30 278	59 928	8 546	51 382
<b>TOTAL</b>	<b>363 377</b>	<b>54 202</b>	<b>309 174</b>	<b>618 210</b>	<b>121 933</b>	<b>496 277</b>

Le poste bâtiments correspond aux immeubles exploités en toute propriété par EEPAD TISP sur Annaba (Siège administratif et usine industrielle), Constantine (Locaux), Bir Mourad Rais et Chéraga. Ces bâtiments ont fait l'objet de réévaluation pour atteindre un montant de 3 147 760 025 DA.

Le poste matériel et outillage contient essentiellement les valeurs des DSLAM (ou Digital Subscriber Line Access Multiplexor). Le DSLAM est l'équipement qui fait la liaison entre les lignes téléphoniques des abonnés à Internet et le réseau EEPAD TISP. Il s'agit de machines qui se trouvent au niveau des centraux téléphoniques d'ALGERIE TELECOM (aussi appelés NRA pour Nœuds de Raccordement Abonnés). Elles rassemblent le trafic d'un grand nombre de lignes ADSL pour l'envoyer vers le réseau de EEPAD TISP (d'où le terme de multiplexeur) et inversement.

On relève un effort soutenu d'investissement en 2004 et 2005, grâce auquel EEPAD TISP a bâti un réseau couvrant 35 wilayas. Au 31/12/2005, 60% des équipements ont moins d'un an, 25% de 1 à 2 ans et 15% plus de 2 ans.

**Note 3-4- Les investissements en cours :**

Le détail des investissements en cours pour les exercices 2004 et 2005 comprend :

En milliers de Dinars	2004	2005
Immobilier Alger	24 290	60 404
Usine Annaba	33 473	113 890
Autres	12 000	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>69 763</b>	<b>186 294</b>

L'immobilier Alger consiste en la construction d'une tour de bureaux à Bir Mourad rais, à coté du siège social de l'émetteur.

L'usine Annaba correspond au projet de site d'assemblage de Laptops (PC Portables) et doit être finalisée et inaugurée courant 2007.

Le poste « autres » correspond au bâtiment de Chéraga, dont le titre de propriété n'a pas été régularisé au 31/12/2005.

#### **Note.4 – Les stocks**

L'évolution de cette rubrique de l'actif pour les exercices 2004 et 2005 est décrite ci-dessous :

<b>En milliers de Dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Stock de matières et fournitures	8 337	10 528
Stocks à l'extérieur	18 695	56 935
<b>TOTAL</b>	<b>27 032</b>	<b>67 462</b>

Les stocks sont principalement constitués d'équipements informatiques destinés à la vente, notamment des modems. Leur rotation est rapide et aucune provision n'a été jugée nécessaire. Le montant de 57 millions de dinars figurant dans « stocks à l'extérieur » pour l'exercice 2005 concerne des PC portables destinés à la vente dans le cadre de l'opération « Ousratic, Un PC pour chaque foyer ».

#### **Note.5 – Les créances**

##### **Note.5.1– Les créances d'investissements :**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Créances d'Investissements	7 785	102 189
Prêts	770	843
Avances et acomptes sur investissements		133
Cautionnements versés	29 763	12 167
<b>TOTAL</b>	<b>38 317</b>	<b>115 332</b>

Les créances d'investissements correspondent essentiellement aux avances versées aux fournisseurs d'investissement qui n'ont pas été soldées par une facture ou une remise partielle. Elles ne comportent pas de montant anciens ou en litige.

Leur forte augmentation en 2005 par rapport à 2004 trouve sa justification dans l'importance relative de l'effort d'investissement consenti par EEPAD TISP,

**Note.5.2– Les créances sur associés et sociétés apparentées :**

<b>En milliers de Dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Associés (Apports)		8 965
Comptes courants associés	23 876	23 876
<b>TOTAL</b>	<b>23 876</b>	<b>32 841</b>

La variation positive de ce poste durant l'exercice 2005 évaluée à près de 9 millions de dinars, est le résultat de l'opération d'assainissement du compte courant associés.

**Note.5.3– Avances pour compte:**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
TVA récupérable	465	
TVA sur services	7 401	
TVA sur investissements	5 487	
TVA précompte	20 581	164 474
TVA sur frais financiers	35	48
<b>TOTAL</b>	<b>34 071</b>	<b>164 521</b>

L'augmentation de ce poste de créances entre 2005 et 2004 est le résultat de la croissance du Business de EEPAD TISP durant cette période, marqué par plus d'investissements et plus de consommation de matières et de services. EEPAD TISP dégage structurellement une créance de TVA car le taux de TVA sur les achats (17%) est supérieur à celui qui s'applique aux ventes (7%) d'où l'importance des soldes au bilan.

**Note.5.4– Avances d'exploitation:**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Avances sur services	3 346	19 936
Avances aux personnels	15	108
Frais comptabilisés d'avance		4
Dépenses en attente d'imputation	1 191	1 515
Remboursement avoir	40	40
<b>TOTAL</b>	<b>4 591</b>	<b>21 602</b>

L'augmentation des avances sur services entre 2005 et 2004, en corrélation avec l'augmentation des services consommés, est la source essentielle de l'augmentation de ce poste de l'actif durant la même durée.

**Note.5.5– Créances clients :**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Clients grands comptes	56 092	210 307
Clients par virement	156	424
Règlement au comptant p/chèque	174	422
Clients à terme	2 554	2 511
Créances douteuses		8 998
Chèques impayés	431	2 280
<b>Créances Clients Brutes</b>	<b>59 406</b>	<b>224 941</b>
Provision pour créances douteuses		8 998
<b>Créances Clients Nettes</b>	<b>59 406</b>	<b>215 943</b>

La progression du poste « Clients grands comptes » est le résultat de la politique commerciale de EEPAD TISP qui a permis de drainer une clientèle corporative parmi les entreprises publiques et privées. L'assainissement du fichier client a permis de déceler un certain nombre de clients dont le recouvrement de la créance paraît incertain. Ces créances ont été provisionnées à 100%.

**Note.5.6– Disponibilité :**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Chèques à l'encaissement	45	16
Comptes bancaires	38 840	168 363
Comptes postaux	3 506	5 316
Caisse	2 783	8 530
Régies et accreditifs	431	6 300
Mise à disposition reçue sur virement	305	
<b>TOTAL</b>	<b>45 910</b>	<b>188 525</b>

Ce poste enregistre les fonds immédiatement disponibles. Il ne contient pas de valeurs de placement à terme. Les fonds des comptes bancaires correspondent tous à des placements à vue dans une trentaine de comptes bancaires. L'essentiel de l'encaisse est centralisé sur une banque principale à Alger.

**Note.6 – Les fonds propres.**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Fonds social	100 000	100 000
Réserves obligatoires	100	5 821
Autres réserves	28 059	136 767
Résultats en instance d'affectation	-	-
Provisions pour pertes et charges	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>128 159</b>	<b>242 588</b>

**Note 6.1– Le Capital social :**

Au 31/12/2005, le fonds social de EEPAD TISP s'élevait à 100 millions de dinars, composé de 100.000 actions d'une valeur nominale de 10.000 DA, entièrement souscrites et libérées par les actionnaires de l'entreprise. Le capital social a été augmenté à deux reprises pendant l'exercice 2006 par l'incorporation des réserves et du résultat de 2005, pour le porter à 300.000 DA.

**Note.7 – Les dettes****Note. 7.1- Les dettes d'investissements.**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Dettes d'investissements	40 961	54 109
Emprunts bancaires		220 000
Créditeurs d'investissements étrangers	20 422	115 600
Fournisseurs retenues garantie	105	105
<b>TOTAL</b>	<b>61 488</b>	<b>389 815</b>

Le montant de 220 millions de dinars d'emprunts bancaires enregistré en 2005 correspond à un emprunt bancaire mis en place le 30 novembre 2005 pour financer les investissements de EEPAD TISP. L'emprunt bancaire est souscrit par une banque domestique. Il est libellé en dinars, sur une durée de 60 mois, remboursable par des trimestrialités constantes avec un différé de 12 mois.

Les fournisseurs d'investissement reprennent le solde dû aux fournisseurs de matériel et d'immobilier. Les acomptes éventuellement versés ne sont pas normalement déduits de ce compte, mais présentés dans les créances. Ils ne comportent pas de montants anciens ou de litiges.

**Note. 7.2- Les dettes de stocks.**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Fournisseurs locaux	54	54
Fournisseurs étrangers	19 725	6 691
Fournisseurs collectifs	15 178	4 128
Factures à recevoir	71 250	80 727
<b>TOTAL</b>	<b>106 208</b>	<b>91 599</b>

Ce poste enregistre les soldes dus aux fournisseurs de stocks de matières et fournitures destinées à la consommation et à la vente en l'état (Modems, PC portables) ainsi que les factures non parvenues et constatées à la clôture. EEPAD TISP règle en général ses fournisseurs dans les délais qui ne dépassent pas les 6 mois.

**Note. 7.3- Détention pour compte.**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
IRG dû	1 924	2 475
Retenues sur salaires	347	833
Oppositions sur salaires		40
TVA exigible	5 185	10 873
Timbres fiscaux		628
<b>TOTAL</b>	<b>7 456</b>	<b>14 849</b>

L'augmentation de ce poste est justifiée par la hausse de la TVA due, conséquence directe de la croissance du chiffre d'affaires en 2005.

**Note. 7.4- Les dettes d'exploitation**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Créditeurs de services	180 580	396 847
Personnels	749	3 899
Timbres fiscaux	234	
Organismes sociaux	205	790
<b>TOTAL</b>	<b>181 768</b>	<b>401 536</b>

Le poste « créditeurs de services » enregistre en grande partie le solde dû au fournisseur d'exploitation. Ceux-ci incluent notamment l'opérateur historique pour la location de la bande passante. Les dettes fiscales et sociales reprennent les divers postes de dettes envers l'administration fiscale et parafiscale et les salariés.

**Note. 7.5- Les avances commerciales**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Acomptes et avances clients	5 414	5 414
Avances clients ADSL	5 129	22 651
Avances clients Ousratic		19 502
Recettes en attente d'imputation	1 877	104 870
Recettes en attente des projets		85 622
<b>TOTAL</b>	<b>12 419</b>	<b>238 059</b>

L'essentiel de ce poste est composé en 2005 des produits constatés d'avances. En effet, certaines prestations de services de EEPAD TISP, notamment l'ADSL, les produits des abonnements ADSL sont entièrement constatées au chiffre d'affaires, et la partie constatée d'avance est enregistrée à la clôture dans les recettes en attente d'imputation.

Les recettes en attente de projets concernent l'avance encaissée de la vente de pack de PC portable qui n'ont pas fait l'objet de facturation au 31/12/2005.

**Note. 7.6- Tableau des dettes par degré d'exigibilité au 31/12/2005.**

<b>En milliers de dinars</b>	<b>Moins d'1 ans</b>	<b>entre 1 ans et 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>Dettes d'investissement</b>	169 815	220 000		<b>389 815</b>
<b>Dettes de stocks</b>	91 599			<b>91 599</b>
<b>Détention pour compte</b>	14 849			<b>14 849</b>
<b>Dettes/assoc/stés app</b>	1 336			<b>1 336</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	401 536			<b>401 536</b>
<b>Avances commerciales</b>	238 059			<b>238 059</b>
<b>Dettes financières</b>	4 279			<b>4 279</b>
<b>TOTAL</b>	<b>921 473</b>	<b>220 000</b>		<b>1 141 473</b>

**Note.8- Le Résultat.**

<b>Désignation</b>	<b>En milliers de dinars</b>	
	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Valeur ajoutée	186 173	266 119
Résultat d'exploitation	114 489	98 369
Résultat hors exploitation	-60	46 210
Résultat brut de l'exercice	114 429	144 579
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>114 429</b>	<b>144 579</b>

Malgré la hausse du chiffre d'affaires de 99% entre 2005 et 2004, le résultat d'exploitation a baissé de 14% durant la même période, à cause de la nouvelle méthode de facturation des prestations ALGERIE TELECOM de location de la bande passante d'une part et de la revalorisation de la grille des salaires d'autre part. L'augmentation du résultat net en 2005 est due à l'augmentation du résultat hors exploitation qui a été entraîné par le remboursement en 2005 d'une charge de l'exercice 2004 évaluée à 68 millions de dinars.

#### IV-5- Analyse d'agrégats financiers :

##### Note 9 : Evolution de la structure financière

La structure financière de EEPAD TISP est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	2003	2004	2005
Fonds propres	22 031	138 185	243 924
Résultats nets	118 110	114 429	144 579
<b>Total fonds propres</b>	<b>140 141</b>	<b>252 614</b>	<b>388 503</b>
Dettes MLT	20 275	22 272	259 927
<b>Total DMLT</b>	<b>20 275</b>	<b>22 272</b>	<b>259 927</b>
<b>DMLT/Fonds propres</b>	14,47%	8,82%	66,90%
<b>Capitaux permanents</b>	<b>160 416</b>	<b>274 886</b>	<b>648 430</b>
<b>Fonds propres/Capitaux permanents</b>	87,36%	91,90%	59,91%
<b>Immobilisations</b>	<b>258 483</b>	<b>402 870</b>	<b>745 435</b>
Fonds de roulement	- 98 067	- 127 984	-97 005
Besoins en fonds de roulement	- 117 736	- 173 894	-281 251
Besoins de trésorerie	- 19 669	- 45 910	-184 246
Marge d'endettement	119 866	230 342	128 576
<b>Marge d'endettement résiduelle</b>	<b>119 000</b>	<b>230 000</b>	<b>128 000</b>
Cash-flow brut	128 480	138 750	221 341
<b>Cash-flow net</b>	<b>128 480</b>	<b>138 750</b>	<b>221 341</b>

Les fonds propres de EEPAD TISP se sont améliorés entre 2003 et 2005 par l'intégration systématique des résultats réalisés (Une seule distribution de dividende en 2005). En même temps, la croissance du business de l'émetteur, notamment dans l'activité ADSL, a nécessité plus d'investissement faisant croître l'actif net immobilisé d'une moyenne annuelle de près de 100%. Le non recours à l'endettement à long terme depuis la création de l'entreprise et jusqu'à novembre 2005 a engendré des niveaux de fonds de roulement négatifs pour EEPAD TISP. De l'autre côté, la nature de l'activité, la rapidité de rotation des stocks, la politique commerciale de EEPAD TISP en matière de relations avec les clients et les fournisseurs d'investissements et d'exploitation, ont engendré un excédent du passif d'exploitation sur l'actif d'exploitation, faisant ressortir des besoins en fonds de roulement négatifs, permettant à l'entreprise de financer ses emplois à long terme sans incidence négative sur la trésorerie. Ces deux situations ont permis jusqu'à présent de maintenir la solvabilité de l'entreprise. Mais face aux investissements futurs que l'entreprise doit consentir pour maintenir sa compétitivité et sa croissance, l'obtention de ressources de financement stables semble plus que nécessaire.

**Note 10 : Indicateurs de gestion et ratios :**

Intitulé	Désignation	2 003	2 004	2 005
<b>Rentabilité économique de l'activité courante</b>	Résult, d'exploit / capitaux perm	75%	42%	15%
	Résultat d'exploit/Chiffre d'af	23%	22%	9%
<b>Ratio de Capitalisation</b>	Fonds Propres/Total Actif	40%	41%	25%
<b>Capacité d'endettement</b>	Dettes d'invest/fonds propres	14%	9%	64%
<b>Capacité de rembourse</b>	Capacité d'autofinancement/DLMT	6,34	6,23	0,89
<b>Ratios de liquidité</b>	(Cientsx360)/(Prestations en HT)	12 j	41 j	75 j
	(Fournisseurs Stocksx360)/(Matière et Fournitures consommées HT)	139 j	230 j	200 j
	(Fournisseurs Servicesx360)/(Services consommés HT)	178 j	759 j	653 j
	Actif d'exploit/dettes à CT	0,48	0,63	0,88
<b>1 jour du chiffre d'affaires en milliers de dinars</b>		1 469	1 447	2 886
<b>1 jour de matières et fournitures consommées en milliers de dinars</b>		400	140	140
<b>1 jour de consommation de services en milliers de dinars</b>		643	791	2 007

**IV-6-Tableau d'affectation des Résultats :**

Les résultats des exercices 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 ont été affectés comme suit :

<b>RESULTAT A REPARTIR</b>	<b>En Millions de dinars</b>				
	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Résultat en instance d'affectation	-16 166	-15 286	(*)		
Résultat de l'exercice	880	17 011	118 109	114 429	144 581
<b>TOTAUX</b>	<b>-15 286</b>	<b>1 725</b>	<b>118 109</b>	<b>114 429</b>	<b>144 581</b>
<b>AFFECTATIONS</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Augmentation des réserves		50	28 109	14 429	
- Réserve légale		50	50	5 721	
- Réserves facultatives			28 059	8 707	
Dividendes		7 961			
Incorporation dans le fonds social		9 000	90 000	100 000	100 000
Absorption RIA	880				
Résultats en instance d'affectation	-15 286	-15 286 (*)	0	0	44 581
<b>TOTAUX</b>	<b>-15 286</b>	<b>1 725</b>	<b>118 109</b>	<b>114 429</b>	<b>144 581</b>

(\*) : Le résultat en instance d'affectation de -15 286 KDA a été absorbé au cours de l'exercice 2003 par l'assainissement des comptes courant associées.

**IV-7- Tableau des emplois et des ressources :**

Les emplois et les ressources stables de EEPAD TISP durant les exercices 2003, 2004 et 2005 sont donnés dans le tableau suivant :

<b>Emploi en milliers de dinars</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Investissements	212 721	278 284	418 731
Remboursements des Emprunts			
Distribution des dividendes			
Augmentation Fonds de Roulement	924	0	21 033
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>213 645</b>	<b>278 284</b>	<b>439 764</b>

<b>Ressources en milliers de dinars</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<i>Résultat net</i>	118 110	114 429	144 579
<i>Dotation aux Amortissements et Provisions</i>	10 370	24 321	67 764
Cash-flow net	128 480	138 750	212 343
Nouveaux emprunts			220 000
Cession d'investissements	85 165	109 617	7 421
Diminution fonds de roulement		29 917	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>213 645</b>	<b>278 284</b>	<b>439 764</b>

L'explication de la variation du fonds de roulement net global par les éléments d'exploitation est donnée dans le tableau suivant :

Désignation	En milliers de dinars			
	2002	2003	2004	2005
<b>Stocks</b>	-	-	<b>27 033</b>	<b>67 463</b>
Autres créances d'investissements	1 136	33 307	38 317	115 332
Créances de stocks	2	-	9 754	9 819
Avances pour comptes	-	7 336	34 072	164 522
Avances d'exploitation	1 004	3 853	4 591	21 602
Créances sur clients	35 422	17 013	59 406	215 943
Compte débiteur du passif	-	-	-	-
<b>actif réalisable</b>	<b>37 564</b>	<b>61 509</b>	<b>146 140</b>	<b>527 218</b>
Partie courante de DLMT	-	11 115	39 216	139 834
Autres dettes d'investissement	-	-	-	-
Dettes de stocks	45 974	71 303	106 208	91 599
Détention pour compte	-	1 620	7 456	14 849
Dettes d'exploitation	26 958	89 417	181 768	401 536
Avances commerciales	88 370	5 790	12 419	238 059
Compte créditeur de l'actif	-	-	-	1
<b>passif circulant</b>	<b>161 302</b>	<b>179 245</b>	<b>347 067</b>	<b>885 878</b>
Disponibilités	44 921	27 269	45 910	188 525
Avances bancaires	20 179	7 601	-	4 279
<b>Trésorerie</b>	<b>24 742</b>	<b>19 668</b>	<b>45 910</b>	<b>184 246</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>- 98 996</b>	<b>- 98 068</b>	<b>- 127 984</b>	<b>-106 951</b>

Désignation	Variations en milliers de dinars		
	03/02	04/03	05/04
<b>Stocks</b>	-	<b>27 033</b>	<b>40 430</b>
Autres créances d'investissements	32 171	5 010	77 015
Créances de stock	- 2	9 754	65
Avances pour comptes	7 336	26 736	130 450
Avances d'exploitation	2 849	738	17 011
Créances sur clients	- 18 409	42 393	156 537
Compte débiteur du passif	-	-	-
<b>Actif réalisable</b>	<b>23 945</b>	<b>84 631</b>	<b>381 078</b>
Autres dettes d'investissement	11 115	28 101	100 618
Dettes de stocks	25 329	34 905	-14 609
Détention pour compte	1 620	5 836	7 393
Dettes d'exploitation	62 459	92 351	219 768
Avances commerciales	- 82 580	6 629	225 640
Compte créditeur de l'actif	-	-	1
<b>Passif circulant</b>	<b>17 943</b>	<b>167 822</b>	<b>538 811</b>
Disponibilités	- 17 652	18 641	142 615
Avances bancaires	- 12 578	-7 601	4 279
<b>Trésorerie</b>	<b>-5 074</b>	<b>26 242</b>	<b>138 336</b>
<b>Fonds de roulement</b>	<b>928</b>	<b>- 29 916</b>	<b>21 033</b>

#### IV-8-Tableau des filiales et participations:

Renseignements financiers, filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis	cautions et aval donnés	Chiffre d'affaires HT de l'exercice écoulé	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés
1- Filiales +50% du capital détenu par la société	<b>NEANT</b>								
2- Participation inférieur ou égale à 50% du capital détenu par la société	<b>NEANT</b>								

## **CHAPITRE V- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE**

### **V.1. Organes d'administration ou de surveillance :**

#### **V-1-1- Assemblées générales**

Les décisions collectives des actionnaires de la Société sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées générales régulièrement convoquées et constituées représentent l'universalité des actionnaires.

Leurs décisions sont obligatoires pour tous, même absents, dissidents ou incapables.

Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration ou, à défaut, par les actionnaires ou l'actionnaire majoritaire, les mandataires désignés par la justice, à la demande de chaque intéressé, ou l'actionnaire ou les actionnaires détenant au moins  $\frac{1}{4}$  du capital social, et le ou les liquidateurs.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, les actionnaires détenant au moins 5% du capital social ont la faculté de requérir, dans les conditions déterminées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

Le Commissaire aux comptes peut prendre part aux séances de l'Assemblée générale mais à titre consultatif uniquement.

Le bureau de l'Assemblée générale est constitué par un président et un secrétaire se séance qui sont élus parmi les membres de l'Assemblée générale.

### V-1-2- le Conseil d'administration

L'administration de EEPAD-TISP est confiée à un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze membres au plus, choisi par l'Assemblée générale, parmi les membre de l'entreprise pour une durée ne dépassant pas les 6 ans. Les administrateurs de EEPAD-TISP peuvent être réélus comme ils peuvent être limogés par l'Assemblée générale à tout moment.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un **Président du Conseil d'Administration** qui occupe les fonctions de **Président Directeur Général**.

Dans le cas ou le Président du Conseil d'Administration n'occupe pas les fonctions de Président Directeur Général, le Conseil d'administration, et sur proposition de son président, peut désigner une personne pour aider le président comme **Directeur Général**

### V-1-3- Membre du Conseil d'administration

Nom et Prénom	Qualité
HARZALLAH Nouar	Président du Conseil
HARZALLAH Latifa	Secrétaire du Conseil
HARZALLAH Ramla	Membre du Conseil
HARZALLAH Rafika	Membre du Conseil
MEBARKI Zohra	Membre du Consei

## V.2. Direction de EEPAD TISP :

### V.2.1. Principaux cadres dirigeants

Nom et Prénom	Fonction
HARZALLAH Nouar	Président Directeur Général
HARZALLAH Ramla	Directeur Général Adjoint
NAILI Mehdi	Directeur Technique
ELARBI Khadidja	Directeur Commercial
KHERACHI Yacine	Directeur des Finances et de la Comptabilité

### V.2.2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et des principaux cadres dirigeants :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaire de EEPAD-TISP a fixé le montant à 3.000 DA imposables, par administrateur et par réunion du Conseil d'administration au titre des jetons de présence. Les jetons de présence ne sont dus que pour les présences effectives aux réunions du Conseil d'administration

Le montant global brut de la rémunération des cinq premiers cadres dirigeants de EEPAD-TISP, au titre de l'exercice 2005, s'élève à 6.652.968 dinars.

### V.3 Contrôle externe de la société :

Le contrôle externe est exercé par un commissaire aux comtes choisi par l'Assemblée générale parmi le tableau de l'ordre des commissaires aux comptes et experts comptables, pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois.

Actuellement un seul commissaire aux comptes audite EEPAD-TISP :  
**M. LAHCENE DRIZI**

- **Adresse** : 7, rue du 19 mai 1956, ex Edouard CAT axe Avenue Pasteur, Alger Centre – Alger
- **Qualité** : Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
- **Durée du mandat** : 3 ans pour les exercices 2004/2006

#### Autre cabinet d'audit externe :

Bureau d'Audit KPMG, pour la certification des comptes 2005 et des procédures EEPAD-TISP.

### V.4.Politique de Communication

Les actions de communication de EEPAD TISP sont confiées à la cellule de communication. Cette cellule est dédiée principalement à défendre l'image de marque de l'entreprise, EEPAD TISP, et se veut également le porte-parole de son Président Directeur Général.

EEPAD TISP, étant un opérateur d'Internet haut débit (ADSL), l'action de la cellule de communication passe inévitablement par une maîtrise parfaite du champ médiatique et secteur des télécommunications national.

Se voulant une entreprise "au service du citoyen" EEPAD TISP déploie beaucoup de moyens pour s'approcher du citoyen, lui expliquer les différents services qu'elle met à sa disposition, par différentes opérations, notamment en participant aux salons des NTIC et autres manifestations du genre.

Une tâche à laquelle prend part, la cellule de communication en apportant son soutien aux campagnes publicitaires menées au niveau de la presse écrite et audio-visuelle. Ces campagnes sont de mises et périodiques à EEPAD TISP, dont les nouveaux produits font l'objet de conférences de presse et de placards publicitaires.

Bénéficiant des moyens financiers adéquats, la cellule de communication assure, également, en plus du suivi des dossiers de presse relatifs aux NTIC, la mise à jour du site Internet de l'entreprise, [www.eepad.dz](http://www.eepad.dz) qui a été relancé le 12 Décembre 2006.

Cette notice d'information est disponible sur le site Internet [www.eepad.dz](http://www.eepad.dz) et [www.cosob.org](http://www.cosob.org).

Les coordonnées du responsable de la cellule de communication sont les suivantes :

- Responsable : M. Mohammed ZEMMOUR, Directeur de Communication
- N° Téléphone : 00.213.82.00.00.83
- E-mail : [m.zemmour@eepad.dz](mailto:m.zemmour@eepad.dz)

## CHAPITRE VI- EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION

### VI-1- Evolution récente au 30 septembre 2006 :

Les Comptes de résultats estimés au 30 septembre 2006, non encore audités par le Commissaire aux Comptes se présentent comme suit :

<b>Comptes de Résultat</b>	<b>En milliers de Dinars 30/09/2006</b>	
<b>MARGE BRUTE</b>		
Prestations fournies		912 572
Transfert de charges de production		613
Matières et fournitures consommées		4 424
Services		580 047
<b>VALEUR AJOUTEE</b>		<b>328 713</b>
Valeur ajoutée		328 713
Produits divers		48
Transfert de charges d'exploitation		
Frais du personnel		124 498
Impôts et taxes		205
Frais financiers		14 764
Frais divers		2 469
Dotations aux amortissement et provisions		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>186 825</b>
Produits hors exploitation		1 753
Charges hors exploitation		13 381
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>11 628</b>
Résultat d'exploitation		186 825
Résultat hors exploitation	-	11 628
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>		<b>175 197</b>
Impôts sur les Bénéfices		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>175 197</b>

Et les bilans estimés au 30 septembre 2006 se présentent comme suit :

<b>En milliers de Dinars</b>			
<b>ACTIF</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>PASSIF</b>	<b>30/09/2006</b>
Valeurs incorporelles	30 000	Fonds social	300 000
Terrains		Réserves légales	87 169
Equipement de Production	607 813	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>387 169</b>
Equipements Sociaux	23	Dettes d'investissement	220 000
Investissement en Cours	241 744	Autres dettes d'investissements	143 795
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>879 580</b>	Dettes de Stocks	222 694
Marchandise	335 831	Détention pour compte	21 627
<b>STOCKS</b>	<b>335 831</b>	Dettes/assoc/stés app	-
Créances d'investissement	173 017	Dettes d'exploitation	863 424
Créances de stock	9 819	Avances commerciales	-
Créances s/assoc et stés app	32 841	Dettes financières	32 128
Avances pour comptes		Comptes créditeurs actif	9 065
Avances d'exploitation	267 256	<b>DETTES</b>	<b>1 512 734</b>
Créances sur clients	119 173	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>175 197</b>
Disponibilités	248 354	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 075 099</b>
Compte débiteur du passif	9 227		
<b>CREANCES</b>	<b>859 688</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 075 099</b>		

Le chiffre d'affaires de l'EEPAD TISP durant la période au 30 septembre 2006 comparé à celui de la clôture de l'exercice 2005 se compose

<b>En milliers de dinars</b>	<b>30/09/2006</b>	<b>31/12/2005</b>
ADSL	417 911	633 436
Voix IP	246 091	273 141
Pc Portables Ousratic	140 767	18 000
Ligne Spécialisées Internet	18 524	48 332
Numéros spéciaux	0	28 014
Satellites	0	36
Autres prestations	89 278	38 020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>912 572</b>	<b>1 038 979</b>

Le chiffre d'affaires d'EEPAD TISP a évolué de manière considérable durant les trois premiers trimestre de l'année 2006. Cette évolution correspond au résultat d'une stratégie de développement sur plusieurs axes :

- développement de nouveaux produits et services a valeur ajoutée autour de l'Internet ADSL (Assila box, Voix IP, clic forma)
- favoriser l'accès à Internet, par une politique d'implantation sur tout le territoire national
- permettre au grand public un accès à Internet grâce à des prix très compétitifs.

L'analyse des performances de EEPAD pour les années 2005 et les neuf premiers mois de 2006 montre une orientation significative vers le produit de base (axe principal) ADSL qui représente 46% du CA 2006, malgré une nette diminution dans la participation de ce produit dans la formation du CA (61% en 2005).

A partir de 2005, la société a lancé la Voix-IP dans un pack appelé ASSILA BOX, un produit qui suscite l'engouement des particuliers pour les avantages qu'il offre en matière de téléphonie. Cette rubrique représente en moyenne 26% dans le CA global des 2 dernières années.

Ces chiffres montrent clairement la stratégie de la société orientée vers les services à valeur ajoutée, notamment le double play (ADSL, Voix IP), et prochainement le triple play (ADSL, Voix IP et la télévision).

Le lancement de la formule « un PC par foyer », dans le cadre du programme OUSRATIC courant 2005, dont EEPAD est l'un des acteurs principaux, a permis à ce dernier de vendre des ordinateurs portables sous la marque ZALA Computers. Cette activité a rapporté à EEPAD TISP plus de 140 millions de DA au 30 septembre 2006, ce qui représente 15% du CA. Ce chiffre est amené à augmenter avec l'ouverture de l'usine de Annaba et le lancement du montage au cours du 1er semestre 2007.

On peut constater que EEPAD-TISP réalise 90% de son chiffre d'affaires dans les produits ADSL, Voix-IP et PC portables. Ainsi, le reste des prestations pour les trois premiers trimestres de l'année 2006 est constitué de services tels que Clic forma (enseignement à distance), la télé surveillance, la VOD, la GOD, l'installation des réseaux internes. Ces activités constituent le contenu des sociétés de l'information. Ces mêmes activités devront connaître un essor considérable une fois que les réseaux seront plus denses et les supports (PC) seront plus disponibles.

Le montant des investissements au 30 septembre 2006 a atteint 99 222 KDA. L'effort d'investissement au cours de cette période a été réalisé sur la partie équipement (D-SLAM, Routeurs) a hauteur de 80%, dans le but d'atteindre ces objectifs en matière de expansion du réseau ADSL sur tout le territoire national pour une couverture optimale, et un meilleur acheminement des autres produits au consommateur final.

## **VI-2- But de l'émission et perspectives d'avenir :**

### **VI-2-1- Le Marché :**

L'Algérie est l'un des plus grands pays du continent africain en plein développement technologique et plus spécifiquement dans les télécoms. Le gouvernement algérien avait communiqué un plan qui s'étale sur cinq ans à partir de 2006 ayant pour objectif de promouvoir la société d'information en Algérie.

Le marché haut débit en Algérie est en phase de développement dans un environnement de forte demande. Cet essor est parrainé par le gouvernement algérien qui travaille sur plusieurs axes de développement technologique sur l'encouragement des initiatives personnelles et institutionnelles comme la création du système de financement de PC OUSRATIC pour faciliter et promouvoir l'accès à Internet. De plus, il encourage le déploiement des technologies d'accès haut débit.

Le marché des télécommunications en Algérie offre un potentiel de croissance important grâce aux caractéristiques économiques suivantes, qui sont de nature à favoriser le développement de la pénétration des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications :

- La jeunesse de la population, dont 40% a moins de 20 ans
- Une croissance démographique de 2% par an
- La concentration de la population dans les milieux urbains.
- Le lancement de grands programmes de développement des infrastructures routières et touristiques, le désenclavement des zones éloignées et l'électrification des zones rurales

### **VI-2-2- Les Orientations :**

EEPAD TISP veut investir dans des technologies nouvelles innovantes WIMAX et WIFI et souhaite se développer dans la technologie Voix sur IP et satisfaire les attentes et l'exigence de la clientèle algérienne .Cette démarche s'inscrit dans la mise en place des réseaux modernes des télécommunications, qui s'appuient sur les technologies hauts débit ADSL, Radio WIFI/WIMAX

Le but poursuivi est d'amener au plus près du client, un réseau d'infrastructure ADSL, Wi-Fi et Wimax performant pour proposer des services multiplay à démarrer par le dualplay Voix et Internet.

EEPAD TISP travaille actuellement sur trois axes de développement :

### 1) Déployer la technologie ADSL

EEPAD. TISP a lancé le service ADSL en janvier 2003 dans les villes majeures Alger, Constantine, Tizi Ouzou, Oran, Sétif, Annaba et Batna.

L'objectif annoncé est de couvrir 90.000 abonnés à fin 2008.

Cette technologie, bien que performante, reste limitée par deux critères :

- La présence de l'infrastructure filaire ou lignes téléphoniques, bien présente dans les zones urbaines
- L'éloignement du centre téléphonique de l'opérateur. Au delà de quelques kilomètres, ce service n'est plus éligible.

### 2) Déployer la technologie radio Wi-Fi -WIMAX

EEPAD TISP a comme objectif, dans un futur immédiat, le déploiement de la technologie radio Wi-Fi WIMAX pour fournir l'accès à des clients situés en dehors du champ de couverture filaire, et dans un but de gérer la mobilité pour ses clients, et cela dans une stratégie de déploiement progressif en zones rurales sur 48 wilayas.

### 3) Lancer les services multiplay : Double play Voix et Data

Le but poursuivi de EEPAD TISP est de proposer des services innovants à ses clients, et cela par l'enrichissement des ses services existants.

EEPAD TISP a lancé début juin 2006 son boîtier Multiplay baptisé «ASSILA BOX », un gateway multimédia qui est installé chez le client et qui permet de téléphoner et accéder à l'Internet en même temps. La Voix est paquetisée (VOIP).

Ce boîtier supporte les services multimédia VOD (Vidéo à la demande), GOD (Jeux à la demande) et TV TNT

En revanche, dans le but de moderniser les réseaux hauts débits, EEPAD TISP a choisi de se développer dans la technologie Voix sur IP. Elle est constituée des technologies bien adaptées à un environnement compétitif et des consommateurs de communication téléphonique, surtout vers l'international.

Le projet qui est défini et qui propose l'opportunité de devenir l'opérateur alternatif des télécommunications Voix /data en Algérie en utilisant la technologie Voix sur IP sera transporté sur les réseaux de données en IP haut débit avec la technologie ADSL, sur l'ensemble des marché grand public, professionnels, entreprises des secteurs privé et public, opérateurs et fournisseurs d'accès.

Cette nouvelle offre de produit s'appuyant sur le boîtier multimédia ASSILA BOX, complémentaire aux offres haut débits fournie par le réseau DSL déjà déployé par l'opérateur EEPAD TISP, servira au développement concurrentiel des services Internet. Elle assure le réseau d'accès alternatif et complémentaire. Elle permettra d'offrir :

1. L'accès au réseau Internet mondial en se raccordant au point de connectivité Internet GIX en direct
2. Les offres VOIP et Internet haut débit avec la technologie ADSL.
3. Les offres VPN/IP sécurisées avec la technologie ADSL aux petites et moyennes entreprises.

L'irruption de la technologie VOIP change le modèle économique des hauts débits : elle offre des opportunités d'économie de coûts d'appels en national et vers l'international et renforce la couverture des infrastructures hauts débits permettant aux opérateurs de déployer rapidement de nouveaux services et ainsi d'établir une relation privilégiée et pérenne avec leurs clients.

Cette technologie amène aussi un élargissement du champ concurrentiel avec l'émergence des ISPs nationaux sans réseau propre (opérateurs virtuels) et l'apparition des fournisseurs d'accès Internet (FAI) qui souhaitent diversifier leur offre en proposant du téléphone en VoIP en plus de l'Internet.

L'analyse de la chaîne de la valeur des solutions VOIP met en évidence de réelles forces :

- les coûts d'investissement en infrastructure sont bas, un réseau haut débit déjà investi ayant une grande qualité de services.
- une technologie pérenne en plein développement est à l'ordre du jour dans l'agenda d'investissement des opérateurs majeurs
- Une facilité de déploiement dans les régions et à l'international
- Une technologie facile d'usage similaire à la téléphonie Classique

Le but de ce projet est d'investir en Algérie dans la technologie VOIP dans les 48 wilayas. Cela constitue un réseau innovant de télécommunications et s'appuie sur une technologie moderne éprouvée et largement déployée dans le monde. C'est une technologie performante et mature, reconnue par tous les acteurs de ce secteur de l'économie.

Ce réseau assurera les missions suivantes :

### **1- Couvrir toutes les zones non encore couvertes**

Pour en faire un projet à intérêt national, ce réseau sera développé pour :

- Elargir la couverture dans les zones urbaines proches des 8 plus grandes villes algériennes et dans un deuxième temps, pour accéder à des régions de faible densité de population.
- Assurer la couverture de zones industrielles et des centres d'exploitation agricoles avec une technologie Wimax facile à déployer

## **2- Améliorer les services de connectivité vers l'Internet**

C'est un réseau ouvert à tous les clients

- Proposer des services d'Internet, VOIP (téléphonie) et dans un deuxième temps la TV numérique et Vidéo à la demande
- Proposer des services spécialisés : tels la télésurveillance, la télémédecine, la téléformation (CLICFORMA), les services de sécurité.

## **3- Créer un environnement de vraie concurrence entre opérateurs**

Créer une véritable alternative réseau complémentaire à Algérie Telecom qui permette de créer des services concurrents et compétitifs

- Se connecter à tous les ISPs intéressés par une couverture leur permettant d'élargir leur base clientèle
- Mettre à disposition des ISPs et opérateurs mobiles ou fixes des services de connectivité Internet et le traitement de la VOIP

Le groupe EEPAD sera propriétaire de EEPAD TISP Opérateur et créera deux sociétés de droit local en Algérie, ZALA Computer et Télé Enseignement dont les capitaux sont détenus à hauteur de 100 % par le groupe.

EEPAD TISP aura pour principales missions :

- Opérateur et ISP EEPAD d'un réseau national avec la technologie ADSL.
- Statut opérateur VOIP, licence obtenue
- Négociation avec des partenaires locaux (AT. Mobilis, Djezzy, Nedjma et autres) et à l'international (B3G, KPN, Cegetel...)
- Déploiement et maintien en condition opérationnelle du réseau 24/24
- Commercialisation locale des services offerts à travers ce réseau
- Développement et mise en œuvre des évolutions de ce réseau
- Devenir l'opérateur alternatif sur le marché Internet et de la VoIP

EEPAD TISP a établi des partenariats avec des industriels leaders dans le marché des télécoms et particulièrement sur le Multiplay Voix et datas, tels que SAGEM, CIRPACK et JUNIPER.

L'objectif de EEPAD TISP est d'accélérer la mise en service de son offre Dual Play en basant les bénéfices de cette association avec les partenaires sur quelques éléments distinctifs :

- Simplicité de la contractualisation (Conditions générales existantes)
- Respect des délais de mise en service de l'offre
- Bonne connaissance du contexte d'interopérabilité entre le réseau et les systèmes d'information (expériences sur le SI opérateur)
- Partenaire industriel SAGEM et Cirpack ayant à la fois des technologies robustes pour les infrastructures opérateurs mais également au travers de son offre mobilité une excellente connaissance des attentes des marchés de l'entreprise
- Bonne connaissance des environnements de déploiement Réseau

En même temps, EEPAD TISP développera une stratégie commerciale et marketing dont les éléments clés sont :

- Le développement d'une équipe de ventes dans les 15 wilayas
- Les ventes directes pour les grands comptes entreprises
- La création des partenariats de revente dans les régions
- L'appui sur la campagne de ventes à travers les medias et les journaux
- Construire une image de marque en Algérie
- Promouvoir ASSILA BOX (appel gratuit entre numéro EEPAD TISP)
- Campagne de lancement avec des 15 POPs, radio et journaux
- Bonne connaissance du marché algérien

L'idée maîtresse est de se positionner sur le marché de VOIP avec une tarification bien adaptée au marché algérien

Les éléments clés de réussite de la stratégie de déploiement tracée par EEPAD TISP sont :

- L'appui sur un process industriel avec nos partenaires
- La sécurisation des relations avec les industriels
- La création d'un process solide : construire, installer et opérer
- Le déploiement rapide des boîtiers Assila Box chez le client *Self Haeling*
- Le travail continu sur l'optimisation des coûts

EEPAD TISP détient en main des atouts susceptibles de lui permettre de mener à bien son plan stratégique de déploiement. Parmi ces atouts, nous pouvons citer :

**Une expertise technologique :** EEPAD TISP comporte dans ses équipes des personnes qui ont déjà investi dans la technologie haut débit DSL et VOIP en étroite partenariat avec Cirpack, Sagem, Juniper, Cisco et ont déjà mis en place

une solution ADSL haut débit de bout en bout. Ces investissements conjoints ont déjà démontré leur efficacité par les succès remportés sur le marché algérien et à l'international

**Des équipes expertes** : EEPAD TISP comporte dans ses équipes des personnes qui ont une longue expérience dans les méthodes de travail, les exigences de qualité de service, les exigences contractuelles. Ces équipes permettent de réagir rapidement pour les adaptations et évolutions tout au long du cycle de vie de la mise en place de nouveaux services (de l'expérimentation à l'optimisation d'architecture lors des déploiements importants)

**Réactivité et souplesse** : EEPAD TISP maîtrise complètement la chaîne de valeur proposée et est capable de fournir des solutions très rapides, en particulier pour la mise en place d'interfaces avec les équipements de gestion ou du système d'information – point souvent critique dans les délais de mise en place de ce type de service.

### **VI-2-3- Programme d'Investissement :**

Le business plan qui sera développé dans les sections à suivre, ne tient compte que des activités ADSL, VoIP et la production des PC portables ZALA.

Le programme d'investissement retenu pour l'horizon 2007-2011 est le suivant :

Désignation	En milliers de dinars				
	2007	2008	2009	2010	2011
DSLAs : 3P@C 4400 E	195 000	200 000	117 218	158 939	250 215
Routeur : GigaP@C 6805	280 000	32 450	35 695	39 265	43 191
Multiplixeur optique : ADR115C		200	234	257	283
Environnement	800	880	968	1 065	1 171
Modems et CPE	544 200	566 470	245 885	200 474	539 521
Participations filiales	18 000				
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 038 000</b>	<b>800 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>834 381</b>

### **VI-2-3- Financement du programme d'Investissement :**

La réalisation des objectifs d'activités retenus nécessitera en plus des cash-flows disponibles, le recours à des refinancements externes, dont l'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information constitue une large partie.

**VI-2-4- Perspectives d'avenir :**

Le programme d'investissements permettra à EEPAD TISP dans les conditions de marché les plus défavorable d'augmenter son parc ADSL (clients abonnés) selon la tendance suivante :

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Parc DSL</b>	<b>28 885</b>	<b>48 605</b>	<b>68 035</b>	<b>88 335</b>	<b>108 635</b>

Les perspectives de production pour l'usine ZALA sur l'horizon 2007-2011 sont les suivantes :

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>ZALA Junior</b>	<b>10 718</b>	<b>14 291</b>	<b>21 437</b>	<b>25 010</b>	<b>30 370</b>
<b>ZALA Celeron</b>	<b>5 359</b>	<b>7 146</b>	<b>10 718</b>	<b>12 505</b>	<b>15 185</b>

Les comptes d'exploitations prévisionnels de EEPAD TISP évolueront sur l'horizon 2007-2010 comme suit :

Désignation	En milliers de dinars				
	2007	2008	2009	2010	2011
Production vendue (ZALA)	737 103	982 805	1 474 207	1 719 908	2 088 460
Prestations fournies (ADSL, Voip, Assila Box)	1 900 897	2 505 971	3 102 147	3 725 018	4 347 888
Matières et fournitures consommées	551 386	729 313	1 080 538	1 258 599	1 523 343
Services	1 191 909	1 513 199	2 014 204	2 527 975	3 036 832
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>894 706</b>	<b>1 246 263</b>	<b>1 481 612</b>	<b>1 658 352</b>	<b>1 876 173</b>
Valeur ajoutée	894 706	1 246 263	1 481 612	1 658 352	1 876 173
Frais du personnel	194 638	196 556	224 249	255 393	286 536
Impôts et taxes	380	501	620	745	870
Frais financiers	75 986	71 282	46 506	21 766	0
Frais divers	40 944	41 444	41 994	42 599	43 094
Dotations aux amortissement et provisions	162 778	170 722	214 382	273 837	351 049
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>419 979</b>	<b>765 758</b>	<b>953 860</b>	<b>1 064 011</b>	<b>1 194 623</b>
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>					
Résultat d'exploitation	419 979	765 758	953 860	1 064 011	1 194 623
Résultat hors exploitation					
<b>RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE</b>	<b>419 979</b>	<b>765 758</b>	<b>953 860</b>	<b>1 064 011</b>	<b>1 194 623</b>
Impôts sur les Bénéfices	26 249	47 860	59 616	66 501	74 664
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>393 731</b>	<b>717 898</b>	<b>894 244</b>	<b>997 510</b>	<b>1 119 959</b>

Le plan de financement du programme d'investissement est matérialisé en termes de flux de trésorerie par le tableau suivant :

Emploi	En milliers de dinars					Cumul	%
	2007	2008	2009	2010	2011		
Investissements	1 020 000	800 000	800 000	400 000	834 381	3 854 381	58%
Participations	18 000					18 000	0,27%
Remboursements des Emprunts Anciens	55 000	55 000	55 000	41 250		206 250	3%
Distribution des dividendes						-	0%
<b>Remboursement Emprunt Obligataire</b>	-	-	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>400 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>18%</b>
Augmentation Fonds de Roulement	663 508	33 620	-	430 097	236 628	1 363 853	21%
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 756 508</b>	<b>888 620</b>	<b>1 255 000</b>	<b>1 271 347</b>	<b>1 471 009</b>	<b>6 642 484</b>	<b>100%</b>
						-	
Ressources	2007	2008	2009	2010	2011	Cumul	%
Résultat net	393 731	717 898	894 244	997 510	1 119 959	4 123 342	62%
Dotation aux Amortissements et Provisions	162 778	170 722	214 382	273 837	351 049	1 172 768	18%
Cash-flow Net	556 508	888 620	1 108 626	1 271 347	1 471 009	5 296 110	80%
Nouveaux Emprunts		-	-	-	-	-	0%
<b>Emprunt Obligataire</b>	<b>1 200 000</b>	-	-	-	-	<b>1 200 000</b>	<b>18%</b>
Cession d'Investissements						-	0%
Diminution Fonds de Roulement	-	-	146 374	-	-	146 374	2%
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 756 508</b>	<b>888 620</b>	<b>1 255 000</b>	<b>1 271 347</b>	<b>1 471 009</b>	<b>6 642 484</b>	<b>100%</b>

L'explication de la variation du fonds de roulement net global par les éléments prévisionnels d'exploitation est donnée dans le tableau suivant :

Désignation	Variations en milliers de dinars				
	07-06	08-07	09-08	10-09	11-10
<b>Stocks</b>	53 363	8 095	44 847	54 189	71 472
<b>Actif réalisable</b>	42 789	186 719	232 864	131 229	312 238
<b>Passif circulant</b>	137 366	306 749	469 795	488 252	495 843
<b>Trésorerie</b>	704 723	145 555	45 710	732 932	348 761
<b>Fonds de roulement</b>	<b>663 509</b>	<b>33 620</b>	<b>-146 374</b>	<b>430 097</b>	<b>236 628</b>

La structure financière de l'entreprise se présentera alors comme suit :

Désignation	En milliers de dinars				
	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds Propres	1 073 113	1 466 844	2 184 742	3 078 986	4 076 496
Résultats Nets	393 731	717 898	894 244	997 510	1 119 959
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>1 466 844</b>	<b>2 184 742</b>	<b>3 078 986</b>	<b>4 076 496</b>	<b>5 196 455</b>
Dettes MLT	151 250	96 250	41 250		
<i>Emprunt obligataire</i>	<i>1 200 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>800 000</i>	<i>400 000</i>	
<b>Total DMLT</b>	<b>1 351 250</b>	<b>1 296 250</b>	<b>841 250</b>	<b>400 000</b>	
<b>DMLT/Fonds Propres</b>	92,12%	59,33%	27,32%	9,81%	0,00%
<b>Capitaux permanents</b>	<b>2 818 093</b>	<b>3 480 992</b>	<b>3 920 235</b>	<b>4 476 496</b>	<b>5 196 455</b>
<b>Fonds Propres/Capitaux permanents</b>	52,05%	62,76%	78,54%	91,06%	100,00%
<b>Immobilisations</b>	<b>2 418 278</b>	<b>3 047 556</b>	<b>3 633 175</b>	<b>3 759 337</b>	<b>4 242 669</b>
Fonds de Roulement	399 815	433 435	287 061	717 158	953 786
Besoin en Fonds de Roulement	- 205 303	- 317 238	-509 322	- 812 157	-924 290
Besoins de Trésorerie	- 605 118	- 750 673	-796 383	-1 529 315	- 1 878 076
Marge d'Endettement	115 594	888 492	2 237 736	3 676 496	5 196 455
<b>Marge d'Endettement Résiduelle</b>	<b>115 000</b>	<b>888 000</b>	<b>2 237 000</b>	<b>3 676 000</b>	<b>5 196 000</b>
Cash Flow Brut	582 757	936 480	1 168 242	1 337 848	1 545 673
Cash Flow Net	556 508	888 620	1 108 626	1 271 347	1 471 009

Le Président du Conseil d'Administration Monsieur Nouar HARZALLAH s'engage à transférer les actifs se situant au niveau de la zone industrielle de Annaba, inscrite actuellement comme propriété de M. Nouar HARZALLAH, au profit de l'EEPAD TISP SPA. Ces actifs sont évalués à 2.173,65 millions de dinars (Rapport d'évaluation Expert Rafik Ait Yakoub janvier 2007). Par mesure de prudence, nous considérons l'hypothèse que le commissariat aux apports pourrait réviser la valeur de ces actifs à la baisse, mais jusqu'à une limite ne dépassant pas 500 millions de dinars (moins de 25% de la valeur estimée de ces actifs). Ce transfert de propriété qui devra se réaliser courant 2007 aura pour effet d'augmenter l'actif immobilisé de l'EEPAD TISP et par là même, les fonds propres de l'émetteur, de la valeur (minimale) à intégrer. L'augmentation des fonds propres en 2007 sera du en grande partie à cet apport en nature ainsi que à la réintégration du résultat de 2006.

La politique d'investissement permet à l'entreprise de maintenir un actif immobilisé en progression permanente et la trésorerie de l'entreprise maintient la solvabilité de EEPAD TISP tout en remboursant ses engagements.

Les masses bilancielles de EEPAD TISP évolueront comme suit :

En milliers de dinars					
ACTIF	2007	2008	2009	2010	2010
Investissements	2 379 024	3 008 302	3 593 920	3 720 083	4 203 414
Autres Valeurs Immobilisées	39 254	39 254	39 254	39 254	39 254
Stocks	81 599	89 694	134 541	188 729	260 201
Créances	1 455 768	1 788 042	2 066 616	2 930 777	3 591 776
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 955 645</b>	<b>4 925 292</b>	<b>5 834 331</b>	<b>6 878 843</b>	<b>8 094 646</b>
PASSIF	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds Propres	1 073 113	1 466 844	2 184 742	3 078 986	4 076 496
Emprunt Obligataire	1 200 000	1 200 000	800 000	400 000	0
Autres DLMT	151 250	96 250	41 250	0	0
DCT	1 137 551	1 444 300	1 914 096	2 402 348	2 898 191
RESULTAT DE L'EXERCICE	393 731	717 898	894 244	997 510	1 119 959
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 955 645</b>	<b>4 925 292</b>	<b>5 834 331</b>	<b>6 878 843</b>	<b>8 094 646</b>

Les indicateurs de gestion et les ratios prévisionnels sur l'horizon 2007-2010 se présenteront comme suit :

Intitulé	Désignation	2007	2008	2009	2010	2011
Rentabilité économique de l'activité courante	Résultat d'exploit / capitaux permanents	15%	22%	24%	24%	23%
	Résultat d'exploit/Chiffre d'affaires	22%	31%	31%	29%	27%
Ratio de Capitalisation	Fonds Propres/Total Actif	37%	44%	53%	59%	64%
Capacité d'endettement	Dettes d'invest/fonds propres	92%	59%	27%	10%	0%
Capacité de remboursements	Capacité d'autofinancement/DLMT	0,41	0,69	1,32	3,18	
Ratios de liquidité	(Cientsx360)/(Prestations en HT)	52	52	54	54	54
	(Fournisseurs Stocksx360)/ (Matière et Fournitures consommées HT)	288	288	288	288	288
	(Fournisseurs Servicesx360)/ (Services consommés HT)	36	30	30	36	41
	Actif d'exploit/dettes à CT	1,35	1,30	1,15	1,30	1,33
Service de la dette	Frais financiers/DMLT	6%	5%	6%	5%	0%
Poids des intérêts	Frais financiers/CA	4,00%	2,84%	1,50%	0,58%	0,00%
Poids de la dette	Total dettes/total actif	62,9%	55,6%	47,2%	40,7%	35,8%
1 jour du chiffre d'affaires en milliers de dinars		7 328	9 691	12 712	15 125	17 879
1 jour de matières et fournitures consommées en milliers de dinars		1 532	2 026	3 001	3 496	4 232
1 jour de Services consommées de PF en milliers de dinars		3 311	4 203	5 595	7 022	8 436

## **CHAPITRE VIII- ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION**

### **VIII-1- Signature du Président Directeur Général de EEPAD TISP**

" A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

### **VIII-2- Signature des Commissaires aux Comptes :**

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la Bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Présentation des Comptes 2004, 2005 et Provisoire 2006 selon les normes IAS/IFRS.**



# **Etats Financiers en normes internationales**

**Exercice clos le 31 décembre 2005**

### **EEPAD Spa**

Siège social : 38 Avenue des trois frères Bouadou à Bir Mourad Rais  
Capital social : 100 000 000 DA

### **Rapport d'audit sur les états financiers en normes internationales**

Messieurs, Mesdames,

Nous avons procédé à l'audit des états financiers en normes internationales de l'EEPAD au 31 décembre 2005.

La préparation de ces états financier a été réalisée par la société.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales applicables. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financier à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers en normes internationales sont, au regard des règles et principes comptables internationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2005.

Alger, le 24 janvier 2007

**KPMG Algérie**  
Bruno PACCOUD  
*Directeur Associé*

## Actif du bilan retraité aux normes internationales

Montants en KDA	X-Ref	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
<i>Immo. Inc. Brutes</i>		30 000	0	0
<i>Amortissements</i>		(4 500)	0	0
<b>Immo. Incorporelles</b>	Note 6	<b>25 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Immo. Corpo. Brutes</i>		768 326	443 492	153 646
<i>Amortissements</i>		(122 026)	(67 504)	(29 941)
<b>Immo. Corpo. Nettes</b>	Note 7	<b>646 300</b>	<b>375 988</b>	<b>123 705</b>
<b>Immo. en cours</b>	Note 8	<b>186 294</b>	<b>69 763</b>	<b>120 943</b>
<b>Total des immobilisations</b>		<b>858 094</b>	<b>445 751</b>	<b>244 648</b>
<b>Stocks</b>	Note 9	<b>10 528</b>	<b>27 032</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes</b>	Note 10	<b>146 751</b>	<b>52 662</b>	<b>37 159</b>
<i>Créances clients brutes</i>		224 940	56 088	17 012
<i>Provision clients</i>		(8 997)	0	0
<b>Créances clients nettes</b>	Note 11	<b>215 943</b>	<b>56 088</b>	<b>17 012</b>
<b>Créances fiscales</b>	Note 12	<b>164 521</b>	<b>34 071</b>	<b>7 335</b>
<b>Autres créances</b>	Note 13	<b>45 501</b>	<b>30 156</b>	<b>27 834</b>
<b>Disponibilités</b>	Note 14	<b>188 524</b>	<b>45 910</b>	<b>27 269</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>771 768</b>	<b>245 919</b>	<b>116 609</b>
<b>Total bilan</b>		<b>1 629 862</b>	<b>691 670</b>	<b>361 257</b>

## Passif du bilan retraité aux normes internationales

Montants en KDA	X-Ref	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
<b>Capital social</b>	Note 15	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Réserves</b>		<b>275 051</b>	<b>133 409</b>	<b>81 300</b>
<b>Résultat</b>		<b>109 025</b>	<b>71 648</b>	<b>72 109</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>484 076</b>	<b>305 057</b>	<b>163 409</b>
<b>Emprunts &amp; avances bancaires</b>	Note 16	<b>220 000</b>	<b>0</b>	<b>7 601</b>
<b>Fournisseurs d'investissement</b>	Note 17	<b>169 815</b>	<b>61 488</b>	<b>31 389</b>
<b>Fournisseurs &amp; ch à payer</b>	Note 18	<b>437 507</b>	<b>215 536</b>	<b>87 523</b>
<i>Dettes fiscales</i>		14 850	7 456	1 619
<i>Dettes sociales</i>		4 686	1 189	1 946
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>19 536</b>	<b>8 645</b>	<b>3 565</b>
<b>Dettes diverses</b>	Note 19	<b>298 928</b>	<b>100 944</b>	<b>67 770</b>
<b>Total passifs</b>		<b>1 145 786</b>	<b>386 613</b>	<b>197 848</b>
<b>Total bilan</b>		<b>1 629 862</b>	<b>691 670</b>	<b>361 257</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels

<b>Compte de résultat retraité aux normes internationales</b>			
<b>Montants en KDA</b>	<b>X-Ref</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Ventes	Note 20	1 062 222	488 994
Autres produits	Note 21	69 227	732
<b>Produits exploitation</b>		<b>1 131 449</b>	<b>489 726</b>
Mat et serv. Consommés	Note 22	121 371	48 111
Services consommés	Note 22	722 353	284 921
Impôts et taxes		256	81
Personnel	Note 23	103 984	44 809
Dotation aux amortissements	Note 24	59 022	37 563
Dotation aux provisions	Note 24	8 997	0
Autres charges		3 334	1 493
<b>Charges exploitation</b>		<b>1 019 317</b>	<b>416 978</b>
<b>Résultat exploitation</b>		<b>112 132</b>	<b>72 748</b>
Produits financiers	Note 25	3 902	0
Frais financiers	Note 25	6 871	1 037
<b>Résultat financier</b>		<b>(2 969)</b>	<b>(1 037)</b>
Produits exceptionnels		247	0
Charges exceptionnelles		385	60
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(138)</b>	<b>(60)</b>
IBS		0	0
<b>Résultat net</b>		<b>109 025</b>	<b>71 651</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels*

Tableau des flux de trésorerie en normes internationales		
Montants en KDA	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net	109 025	71 651
Dotation aux amortissements	59 022	37 563
Dotation aux provisions	8 997	0
<b>Cash-flow</b>	<b>177 044</b>	<b>109 214</b>
Variation stocks	16 504	(27 032)
Variation clients	(168 852)	(39 076)
Variation créance TVA	(130 450)	(26 736)
Variation autres créances	(15 345)	(2 322)
Variation dettes fournisseurs	221 971	128 013
Variation dettes fiscales et soc.	10 891	5 080
Variation des Pds d'avance	197 984	33 174
<b>Variation du BFR</b>	<b>132 703</b>	<b>71 101</b>
<b>Cash flow libre</b>	<b>309 747</b>	<b>180 315</b>
Investissement incorporel	(30 000)	0
Investissement corporel	(324 834)	(289 846)
Investissements en cours	(116 531)	51 180
Var. avance Fs immo.	(94 089)	(15 503)
Var. écart de réévaluation	70 000	70 000
Var. dette Fs immo	108 327	30 099
<b>Dépenses d'Investissement</b>	<b>(387 127)</b>	<b>(154 070)</b>
Emprunts & découvert	220 000	(7 601)
<b>Financement</b>	<b>220 000</b>	<b>(7 601)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>142 620</b>	<b>18 644</b>
Trésorerie de départ	45 910	27 269
Trésorerie de fin	188 524	45 910
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>142 614</b>	<b>18 641</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels*

Tableau des capitaux propres retraités en normes internationales								
Normes internat.	01/01/2004	Affect. Res. 2003	Résultat & Reeval 04	Augm. Cap.	31/12/2004	Affect. Res. 2004	Résultat & Reeval 05	31/12/2005
Capital social	10 000	0	0	90 000	100 000	0		100 000
Réserves & réeval.	81 300	72 109	70 000	(90 000)	133 409	71 648	70 000	275 057
Résultat	72 109	(72 109)	71 648	0	71 648	(71 648)	109 025	109 025
<b>Cap. Propres Retraités</b>	<b>163 409</b>	<b>0</b>	<b>141 648</b>	<b>0</b>	<b>305 057</b>	<b>0</b>	<b>179 025</b>	<b>484 082</b>

*Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels*

## NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS EN NORME INTERNATIONALE DE L'EEPAD

### Note 1 Informations sur l'entité présentant les états financiers

L'EEPAD est une société de droit algérien, créée en 1991

Son siège social est situé au 38 Avenue des trois frères Bouadou à Bir Mourad Rais

Son capital est de 100 000 000 DA au 31 décembre 2005

Initialement spécialisé dans l'enseignement à distance, l'EEPAD a pris depuis 2000 le virage de l'internet en devenant Internet Service Provider (ISP)

En 2003, l'EEPAD inaugure le premier central ADSL haut débit. En 2005, l'EEPAD lance le service VOIP

Fin 2006, l'EEPAD entre dans un partenariat avec 9 Télécom et doit achever la construction de l'usine de Annaba

En quelques années, l'EEPAD années, l'EEPAD est devenu le leader des nouvelles technologies en Algérie

### Note 2 Déclaration de conformité

Les états financiers de l'EEPAD ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales

Les principaux retraitements apportés aux comptes algériens sont décrits dans la note 4 de l'annexe

### Note 3 Principales méthodes comptables adoptées

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers en normes internationales, les principales méthodes comptables appliquées ont été les suivantes

#### **Immobilisations incorporelles**

La licence VOIP, d'une durée de cinq ans, est amortie linéairement sur cette durée

#### **Immobilisations corporelles**

Les principaux terrains et constructions ont été réévalués à leur "juste valeur" estimée à chaque fin d'exercice. La contrepartie de ces réévaluations a été imputée sur les capitaux propres de clôture.

Les constructions sont amorties linéairement sur 20 à 25 ans

Les logiciels, qui se rattachent pour l'essentiel à la production, sont considérés comme partie intégrante des immobilisations corporelles, au même titre que les équipements de communication

Le matériel, notamment les D-Slams, est amorti sur 5 ans

Les équipements informatiques et les logiciels sont amortis sur 3 à 5 ans

#### **Immobilisations en cours**

Les immobilisations en cours sont valorisées à leur prix d'acquisition ou de revient

Aucune réévaluation n'est pratiquée tant que les travaux ne sont pas terminés / mis en service

Aucun montant significatif de "production de l'entreprise pour elle-même" n'est reconnu

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties

#### **Stocks**

Les stocks sont principalement constitués d'équipements informatiques destinés à la vente, notamment de Modems et d'ordinateurs

Leur rotation est rapide et aucune provision n'a été jugée nécessaire

#### **Créances d'exploitation**

Les avances et acomptes correspondent essentiellement aux avances versées aux fournisseurs d'investissement qui n'ont pas encore été soldées par une facture ou une remise partielle. Ils ne comportent pas de montants anciens ou en litiges

Les créances clients correspondent aux montants facturés en post-paiement ou aux ventes de matériel

Elles sont dépréciées au cas par cas lorsqu'une difficulté majeure est rencontrée dans leur recouvrement

Les créances de TVA sont essentiellement constituées des précomptes ou des TVA déductibles

L'EEPAD dégage structurellement un créance de TVA car le taux de TVA sur les achats est supérieur à celui qui s'applique aux ventes

Il est à noter que la TVA est exigible à l'encaissement / décaissement, d'où l'importance des soldes au bilan

Il est à noter que la TVA est exigible à l'encaissement / décaissement, d'où l'importance des soldes au bilan

Il est à noter que la TVA est exigible à l'encaissement / décaissement, d'où l'importance des soldes au bilan

Les autres créances sont essentiellement constituées d'un compte courant avec les associés



### **Disponibilités**

Les disponibilités sont toutes placées à vue sur une trentaine de comptes bancaires  
Le nombre de comptes utilisés est à comparer au nombre d'agences  
L'essentiel de l'encaisse est centralisée sur une banque principale à Alger

### **Capitaux propres**

Les capitaux propres sont constitués du capital, des réserves  
et des écarts liés au passage en normes internationales

### **Provisions**

Aucun engagement de retraite n'est comptabilisé, compte tenu des conventions en vigueur  
et de la faible ancienneté du personnel

Aucun litige significatif n'est en cours et justifierait une provision

### **Dettes financières**

Les dettes financières sont constituées de l'emprunt de 220 mDA souscrit en 2005  
pour financer les investissements. Ils sont évalués au coût amorti

Les comptes bancaires créditeurs sont, le cas échéant, classés dans cette rubrique

### **Dettes d'exploitation**

Les "Fournisseurs d'investissement" reprennent le solde du aux fournisseurs  
de matériel et d'immobilier. Les acomptes éventuellement versés ne sont pas,  
normalement, déduits de ce compte mais présentés dans les créances  
Ils ne comportent pas de montants anciens ou en litiges

Les "Fournisseurs et charges à payer" reprennent le solde du aux fournisseurs  
d'exploitation. Ceux-ci incluent notamment l'opérateur téléphonique historique.  
L'EEPAD règle ses fournisseurs dans des délais normaux, généralement compris entre  
trois et six mois. Cette rubrique reprend également les charges à payer et autre  
factures non parvenues constatées à la clôture.

Les dettes fiscales et sociales reprennent les divers postes de dettes envers  
l'administration fiscale, les salariés ou les organismes sociaux

Les dettes diverses comprennent les avances reçues des clients  
ainsi que les produits facturés d'avance

### **Ventes**

Une des particularités de l'EEPAD est qu'une partie significative du chiffre d'affaire est  
payée d'avance et peut concerner l'exercice suivant

Historiquement, la société ne constate pas de "produits constatés d'avance" dans ses  
comptes algériens

En comptabilité internationale, un tel retraitement est obligatoire, de façon à rattacher le  
revenu à l'année où le service est rendu, et non pas à l'année où le service est payé

Les principaux produits constatés d'avance concernent l'activité ADSL

Une étude interne montre que le décalage entre la facturation et le service rendu qui doit  
être neutralisé représente environ trois mois de chiffre d'affaires

Une seconde particularité réside dans les ventes d'ordinateurs préfinancées par une banque  
dans le cadre du programme "Un PC par foyer"

Ces ventes ne sont comptabilisées en comptabilité algérienne qu'au moment où l'EEPAD a la liste  
définitive des clients. En comptabilité internationale, la comptabilisation peut avoir lieu dès le  
transfert de propriété et la livraison effectuée

### **Matières consommées**

Le principal poste de charge représente les matériels qui sont fournis avec les abonnements,  
par exemple les modems ou les box. En comptabilité algérienne, la charge est constatée intégralement  
à la sortie de stock. En comptabilité internationale, elle doit être lissée en fonction du service rendu  
Aussi, une charge constatée d'avance doit être constatée sur ce poste, symétrique au produit  
constaté d'avance reconnu sur l'abonnement

En 2005, un poste important est représenté par les matériels livrés au titre de l'opération Ousratic  
Comme cette opération a été reconnue en produits dans les comptes internationaux,  
les matériels livrés ont été passés en consommations

### **Achats de service**

Le principal contrat concerne l'opérateur historique, qui fournit des lignes et de la  
bande passante. Le contrat - dont dépend le mode de comptabilisation - a évolué en 2005  
Se référer aux notes sur le compte de résultat

En fin d'année, les différentes factures mensuelles ainsi que les éventuelles régularisations sont comptabilisées  
dans les dettes fournisseurs. Il n'y a donc pas de régularisation comptable à effectuer

Pour les autres services tels que la publicité ou les locations, l'EEPAD n'a pas reconnu de charges  
à payer ni de charges d'avances. Les impacts sont peu significatifs car les facturations correspondantes  
sont pour la plupart calées sur le 31 décembre.



### **Charges de personnel**

Les charges de personnel sont constatées comme le prévoient les règles algériennes  
Les congés payés éventuellement non pris sont provisionnés  
Les engagements de retraite ne sont pas provisionnés. Ils ne sont pas significatifs compte tenu de l'ancienneté faible des personnels

### **Dotations aux amortissements et provisions**

Les montants de dotation constatés dans la comptabilité algérienne n'appellent pas de commentaires  
Les montants des reprises ou les dotations sur exercices antérieurs, présentés en comptabilité algérienne comme des éléments "hors exploitation" sont reclassés en "exploitation" en comptabilité internationale. Lorsque c'est possible, ils sont rattachés à l'exercice de référence

### **Résultat financier**

Les éléments financiers, présentés en comptabilité algérienne soit en résultat d'exploitation soit en résultat hors exploitation, sont reclassés en comptabilité internationale dans une rubrique spécifique intitulée résultat financier

Ce dernier inclut notamment les intérêts, les gains et les pertes de change, y compris latents

### **Résultat exceptionnel**

En comptabilité internationale, la notion de résultat exceptionnel est extrêmement restrictive, voire n'existe pas  
Aussi, les éléments comptabilisés en comptabilité algérienne comme des éléments "hors exploitation" doivent ils être - pour les montants significatifs - reclassés dans les rubriques d'origine

Les produits ou charges sur exercices antérieurs doivent être rattachés soit à l'exploitation de l'année en cours, soit à l'exploitation de l'année d'origine si leur connaissance était possible à cette époque

Les éléments financiers doivent être traités séparément comme tels dans le résultat financier - voir point ci-avant

### **Impôt sur les bénéfices**

L'EEPAD bénéficie jusqu'en 2007 des avantages fiscaux au titre de l'APSI / ANDI

Ces bénéfices incluent une exonération de la TAP et de l'IBS ainsi qu'une réduction des droits d'importation et de TVA sur les matériels d'investissement

Une demande de prorogation des avantages est en cours d'instruction au titre du projet d'usine d'assemblage de Laptops

## **Note 4 Principales zones d'évaluation comptables**

L'objet de cette note est de signaler au lecteur des états financiers les rubriques qui comportent, le cas échéant, un fort degré d'estimation, et d'expliquer comment cette dernière est maîtrisée par la compagnie

### **Réévaluation des actifs**

Comme signalé dans la note 3, les actifs immobiliers ont été partiellement réévalués dans le cadre de la préparation des états financiers en norme internationale

Il est à noter que cette réévaluation n'a porté que sur des actifs achevés et en pleine propriété. Les prix au M2 pris en référence ont été retenus dans le bas de la fourchette actuellement pratiquée sur les marchés concernés, de façon à ne pas surévaluer les justes valeurs. De plus, dans la mesure où les valeurs de marché continuent à augmenter, il n'a été procédé à aucun amortissement sur la partie réévaluée

Une plus value latente significative existe sur les constructions en cours de Alger et Annaba, dont le prix de revient attendu est inférieur aux cours actuels de l'immobilier.

Par prudence, la juste valeur de ces actifs ne sera reconnue qu'une fois les projets achevés

### **Produits constatés d'avance**

Historiquement, la société ne constate pas de produits constatés d'avance sur les abonnements - confère la note 3  
Dans le cadre de la préparation des états financiers en norme internationale, un étude spécifique a été réalisée sur les facturations et prestations de 2005. Cette étude a montré que les revenus d'abonnement facturés en 2005 mais relatifs à 2006 représentaient environ 3 mois de chiffre d'affaires pour l'activité ADSL.

Il a été considéré par ailleurs que les autres activités ne généraient pas de produits constatés d'avance significatifs, notamment l'activité Voip et les produits post-payés

In fine, la méthode retenue consiste à neutraliser en produits d'avance 25% du revenu annuel de l'ADSL à la fin de chaque exercice. Cette approche simplificatrice, fondée sur l'étude citée ci-avant, est couramment pratiquée dans le secteur. Elle reflète une réalité commerciale qui est que les clients prépayent en moyenne 6 mois d'abonnement ADSL et génèrent en moyenne un PCA de 3 mois.

### **Inventaire physique des immobilisations**

La société étant - dans son activité Internet - d'expansion récente, l'âge moyen du parc immobilisé est très faible  
Dans ce contexte, il n'a pas été jugé prioritaire de réaliser des prises d'inventaire physique des actifs

Compte tenu de la dispersion des centres sur quasiment tout le territoire algérien, la société envisage d'en réaliser un l'an prochain

Elle ne s'attend pas à devoir constater un "mali" d'inventaire à cette occasion

Inversement, il est possible qu'elle dégage un "boni", certains biens étant amortis très rapidement ou ayant pu être imputés en charges par erreur dans le passé

### **Impact et fiabilité de ces différentes estimations**

Les impacts des estimations sont signalés ci-après dans l'analyse des rubriques

La fiabilité des estimations est considérée comme suffisante, étant précisé que l'optique privilégiée a été la prudence, notamment au niveau des réévaluations

La probabilité que les réévaluations soient excessives, les produits d'avance sous estimés ou les maills d'inventaire significatifs est considérée comme extrêmement faible

## Note 5 Synthèse des retraitements apportés pour la conversion

La réconciliation entre les capitaux propres et les résultats en normes algériennes et en normes internationales vous est présentée ci-dessous :

Réconciliation des capitaux propres et des résultats							
En KDA	01/01/2004	Rééval. immob.	Résultat 2004	31/12/2004	Rééval. immob.	Résultat 2005	31/12/2005
<b>Capitaux propres retraités</b>	<b>163 409</b>	<b>70 000</b>	<b>71 648</b>	<b>305 057</b>	<b>70 000</b>	<b>109 025</b>	<b>484 082</b>
Produits et Ch. d'av. ADSL	46 000	0	26 220	72 220	0	73 370	145 590
Réévaluation actifs	(10 000)	(70 000)	0	(80 000)	(70 000)	0	(150 000)
Ch. à payer prescrite	(71 250)	0	0	(71 250)	0	0	(71 250)
Régl Amort 2004	0	0	13 242	13 242	0	(13 242)	0
Régl vente 2004	0	0	3 318	3 318	0	(3 318)	0
Ousratic 2005	0	0	0	0	0	(25 748)	(25 748)
Amort Voip	0	0	0	0	0	4 500	4 500
<b>Capitaux propres sociaux</b>	<b>128 159</b>	<b>0</b>	<b>114 428</b>	<b>242 587</b>	<b>0</b>	<b>144 587</b>	<b>387 174</b>

- La régularisation des charges et des produits au titre des abonnements ADSL
- L'évaluation des actifs immobiliers en juste valeur
- L'annulation d'une charge à payer manifestement prescrite
- La régularisation des amortissements rattachée à 2004
- Une vente annulée rattachée à l'année de référence
- La régularisation de l'opération "Un PC pour Tous"
- L'amortissement de la licence sur Voip

Au compte de résultat, on retrouve les ajustements cités ci-dessus ainsi que des reclassements de présentation, destinés à éliminer les éléments "hors exploitation"

Compte de résultat en KDA	31/12/2005 Algérie	PCA ADSL CCA Modems	Ousratic	Rembst Service	Charge à payer	Régl amort.	Reclass provision	Reclass gain de change	Annul reprise ventes 2004	Amortisat Licence Voip	31/12/2005 Internat.
Ventes	1 038 979	(79 750)	102 993								1 062 222
Autoproduction	0										0
Transfert de charges	13 242					(13 242)					0
Autres produits	1 224			68 003							69 227
<b>Produits exploitation</b>	<b>1 053 445</b>	<b>(79 750)</b>	<b>102 993</b>	<b>68 003</b>	<b>0</b>	<b>(13 242)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 131 449</b>
Mat et serv. Consommés	50 506	(6 380)	77 245								121 371
Services consommés	722 353										722 353
Impôts et taxes	256										256
Personnel	103 984										103 984
Dotation aux amortissements	67 764					(13 242)				4 500	59 022
Dotation aux provisions	0						8 997				8 997
Autres charges	3 334										3 334
<b>Charges exploitation</b>	<b>948 197</b>	<b>(6 380)</b>	<b>77 245</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(13 242)</b>	<b>8 997</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 500</b>	<b>1 019 317</b>
<b>Résultat exploitation</b>	<b>105 248</b>	<b>(73 370)</b>	<b>25 748</b>	<b>68 003</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(8 997)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(4 500)</b>	<b>112 132</b>
Produits financiers	0							3 902			3 902
Frais financiers	6 871										6 871
<b>Résultat financier</b>	<b>(6 871)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 902</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(2 969)</b>
Produits exceptionnels	72 152			(68 003)							247
Charges exceptionnelles	25 942					(13 242)	(8 997)	(3 902)	(3 318)		385
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>46 210</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(68 003)</b>	<b>0</b>	<b>13 242</b>	<b>8 997</b>	<b>(3 902)</b>	<b>3 318</b>	<b>0</b>	<b>(138)</b>
IBS	0										0
<b>Résultat net</b>	<b>144 587</b>	<b>(73 370)</b>	<b>25 748</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 242</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 318</b>	<b>(4 500)</b>	<b>109 025</b>

Les retraitements apportés au le bilan du 31/12/2005 ont été les suivants

Actif en KDA	31/12/2005 Algérien	Amort Voip	Ousratic	PCA	Charge à payer	Réglul amort	Reprise vte 04	Rééval immos	31/12/2005 Internat.
Immo. Inc. Brutes	30 000								30 000
Amortissements	0	(4 500)							(4 500)
Immo. Incorporelles	30 000	(4 500)	0	0	0	0	0	0	25 500
<i>Immo. Corpo. Brutes</i>	<i>618 326</i>							150 000	<i>768 326</i>
<i>Amortissements</i>	<i>(122 026)</i>								<i>(122 026)</i>
Immo. Corpo. Nettes	496 300	0	0	0	0	0	0	150 000	646 300
Immo. en cours	186 294	0	0						186 294
<b>Total des immobilisations</b>	<b>712 594</b>	<b>(4 500)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>858 094</b>
Stocks	67 462		(56 934)						10 528
Avances et acomptes	146 751								146 751
<i>Créances clients brutes</i>	<i>224 940</i>								<i>224 940</i>
<i>Provision clients</i>	<i>(8 997)</i>								<i>(8 997)</i>
Créances clients nettes	215 943	0	0	0	0	0	0	0	215 943
Créances TVA	164 521								164 521
Autres créances	32 841			12 660					45 501
Disponibilités	188 524								188 524
<b>Total actif circulant</b>	<b>816 042</b>	<b>0</b>	<b>(56 934)</b>	<b>12 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>771 768</b>
<b>Total bilan</b>	<b>1 528 636</b>	<b>(4 500)</b>	<b>(56 934)</b>	<b>12 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>1 629 862</b>

Passif en KDA	31/12/2005 Ref Algérien	Amort Voip	Ousratic	PCA	Réglul ventes	Réglul amort	Reprise vte 04	Rééval immos	31/12/2005 Ref Internat
Capital social	100 000								100 000
Réserves	142 581			(72 220)	71 250	(13 242)	(3 318)	150 000	275 051
Résultat	144 587	(4 500)	25 748	(73 370)		13 242	3 318		109 025
<b>Capitaux propres</b>	<b>387 168</b>	<b>(4 500)</b>	<b>25 748</b>	<b>(145 590)</b>	<b>71 250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>484 076</b>
Emprunts & avances bancaires	220 000								220 000
Fournisseurs d'investissement	169 815								169 815
Fournisseurs & ch à payer	488 446		20 311		(71 250)				437 507
<i>Dettes fiscales</i>	<i>14 850</i>								<i>14 850</i>
<i>Dettes sociales</i>	<i>4 686</i>								<i>4 686</i>
Dettes fiscales et sociales	19 536								19 536
Dettes diverses	243 671		(102 993)	158 250					298 928
<b>Total passifs</b>	<b>1 141 468</b>	<b>0</b>	<b>(82 682)</b>	<b>158 250</b>	<b>(71 250)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 145 786</b>
<b>Total bilan</b>	<b>1 528 636</b>	<b>(4 500)</b>	<b>(56 934)</b>	<b>12 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150 000</b>	<b>1 629 862</b>

## Note 6 Immobilisations incorporelles

Le détail de la rubrique est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Valeur brute	30 000	0	0
Amortissements	(4 500)	0	0
<b>Immo. Incorporelles</b>	<b>25 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'EEPAD a acquis une licence Voip, d'une durée de cinq ans renouvelable, en Avril 2005 pour une valeur de 30 mDA

En comptabilité internationale, un amortissement linéaire sur cinq ans a été comptabilisé à partir de cette date

## Note 7 Immobilisations corporelles

Le détail de la rubrique est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Valeur brute	768 326	443 492	153 646
Amortissements	(122 026)	(67 504)	(29 941)
<b>Immo. Corporelles</b>	<b>646 300</b>	<b>375 988</b>	<b>123 705</b>

Les mouvements des valeurs brutes sont les suivants :

Valeurs brutes	Batiments	Equipements	Autres	Total
<b>Solde au 31/12/2003</b>	<b>72 543</b>	<b>70 984</b>	<b>116</b>	<b>143 643</b>
Réévaluation sur 2003	10 000	0	0	10 000
<b>Solde au 01/01/2004</b>	<b>82 543</b>	<b>70 984</b>	<b>116</b>	<b>153 643</b>
Réévaluation sur 2004	70 000			70 000
Invest. 2004	108 942	110 904	0	219 846
Cess. 2004	0	0	0	0
<b>Solde au 31/12/2004</b>	<b>261 485</b>	<b>181 891</b>	<b>116</b>	<b>443 492</b>
Réévaluation sur 2005	70 000			70 000
Invest. 2005	4 660	260 149	0	264 809
Cess. 2005	0	(9 976)	0	(9 976)
<b>Solde au 31/12/2005</b>	<b>336 145</b>	<b>432 064</b>	<b>116</b>	<b>768 325</b>

Au niveau des bâtiments, les valeurs se rapportent aux bureaux et installations d'Alger à Bir Mourad Rais et à Annaba, le siège historique

Ces actifs ont été évalués en "juste valeur" au 31 décembre 2005, ce qui a conduit la société à dégager un écart de réévaluation de 150 mDA

Cette réévaluation a été constatée à chaque clôture (10 mDA à fin 2003, 80 mDA à fin 2004 et 150 mDA à fin 2005. Elle s'analyse comme suit :

Nature	Valeur achat	Juste valeur	Plus value
Terrain et bâtiment EEPAD à Bir Mourad Rais	106 000	225 000	119 000
Autres batiments - Annaba et Constantine	72 500	109 000	36 500
<b>Total</b>	<b>178 500</b>	<b>334 000</b>	<b>155 500</b>

La juste valeur à Bir Mourad Rais a été évaluée sur la base de 50 000 DA / M2 de terrain +100 000 DA / M2 construit

Pour les autres bâtiments, il a été considéré une valeur représentant 150% du prix de revient initial - qui date d'avant 2003

La plus value totale a été arrondie à 150 mDA

Au niveau des équipements, on relève un effort très soutenu d'investissement en 2004 et 2005, grâce auquel l'EEPAD a bâti un réseau couvrant 35 wilayas

En conséquence, l'âge moyen des immobilisations est faible : au 31/12/2005, 60% des équipements ont moins de 1 an, 25% de 1 à 2 ans et 15% plus de 2 ans

Dans ce contexte, l'absence d'inventaire physique signalé dans la note 4 doit être relativisée. Le risque qu'il y ait des immobilisations anciennes à réformer est objectivement faible

Les mouvements des amortissements sont les suivants :

Amortissements	Batiments	Equipements	Autres	Total
<b>Solde au 31/12/2003</b>	<b>2 901</b>	<b>26 997</b>	<b>43</b>	<b>29 941</b>
Réévaluation	0	0	0	0
<b>Solde au 01/01/2004</b>	<b>2 901</b>	<b>26 997</b>	<b>43</b>	<b>29 941</b>
Dot. 2004	8 349	29 198	17	37 564
Repr. 2004	0	0	0	0
<b>Solde au 31/12/2004</b>	<b>11 250</b>	<b>56 195</b>	<b>60</b>	<b>67 505</b>
Dot. 2005	8 465	46 038	18	54 521
Repr. 2005	0	0	0	0
<b>Solde au 31/12/2005</b>	<b>19 715</b>	<b>102 233</b>	<b>78</b>	<b>122 026</b>

Les règles et durées d'amortissement sont décrites en note 1

Compte tenu de la hausse continue du marché immobilier, il est considéré qu'il n'est pas nécessaire d'amortir l'écart de juste valeur

## Note 8 Immobilisations en cours

Le détail des immobilisations en cours comprend :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Immo Bir Mourad Rais	0	0	108 943
Immobilier Alger	60 404	24 290	0
Usine Annaba	113 890	33 473	0
Autres	12 000	12 000	12 000
<b>Total Immos en cours</b>	<b>186 294</b>	<b>69 763</b>	<b>120 943</b>

Le poste Bir Mourad Rais correspond au prix de revient du siège d'Alger, dont la construction a été achevée fin 2003 / début 2004

L'immobilier à Alger consiste en la construction d'une tour de bureaux à Bir Mourad Rais, à côté du siège

Lorsqu'il sera arrivé à son terme, ce projet consistera en 6 niveaux de bureaux modernes représentant une surface de 3000 m<sup>2</sup>

L'usine d'Annaba correspond au projet de site d'assemblage de Laptops, qui doit être finalisée et inaugurée début 2007

L'usine représentera, une fois achevée, une tour de 5 étages avec des ateliers de production, d'une surface utile de 2500 m<sup>2</sup>, sise sur un terrain de 12 000 m<sup>2</sup>

Le poste "Autres" correspond à un terrain acquis en 2003 dont le titre de propriété devra faire l'objet d'une régularisation

Comme signalé, ces différents projets sont porteurs de plus-values latentes, mais qui ne pourront être comptabilisés en "juste valeur" qu'une fois achevés

Ils sont donc ci-dessus présentés à leur prix de revient et en fonction de l'avancement des projets

## Note 9 Stocks

Le détail des stocks est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Matières et fournitures	10 528	8 337	0
Stocks extérieurs	0	18 695	0
<b>Total des stocks</b>	<b>10 528</b>	<b>27 032</b>	<b>0</b>

Il s'agit pour l'essentiel de matériels fournis dans le cadre des activités internet, par exemple des modems

## Note 10 Avances et acomptes

Le détail des avances et acomptes est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Avances sur invest.	103 165	8 555	3 545
Cautions sur invest.	12 166	29 762	29 762
Avances sur achats	9 818	9 754	0
Avances sur services et autres	21 602	4 591	3 852
<b>Total des av. et acomptes</b>	<b>146 751</b>	<b>52 662</b>	<b>37 159</b>

Les avances sur investissements correspondent pour l'essentiel aux paiements réalisés sur les situations de travaux présentées par les fournisseurs

Les autres montants sont peu significatifs

Ces comptes ne comportent normalement aucun montant qui ne soient susceptibles d'être régularisés dans les 12 mois à venir

## Note 11 Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Grands comptes	210 307	52 773	13 798
Douteux et impayés	11 276	2 983	0
Autres	3 357	332	3 214
Provision	(8 997)	0	0
<b>Total des comptes clients</b>	<b>215 943</b>	<b>56 088</b>	<b>17 012</b>

Les créances clients augmentent en fonction de l'apparition d'activités non prépayées, telle par exemple la téléphonie VOIP

Les créances considérées comme douteuses à fin 2005 ont été provisionnées en quasi-totalité

Les créances normales ne présentent pas de risque. En cas de souci, l'EEPAD peut couper les clients pour les obliger à régler ce qu'ils doivent

Ainsi, sur 2006, hormis quelques montants non significatifs et provisionnés, l'ensemble des créances présentées ci-dessus ont été réglées

## Note 12 Créances fiscales

Le détail des créances fiscales est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Précompte de TVA	164 473	20 580	7 335
TVA sur investissements	0	5 487	0
Autres TVA récup.	48	8 004	0
<b>Total des comptes clients</b>	<b>164 521</b>	<b>34 071</b>	<b>7 335</b>

L'activité de l'EEPAD et les investissements génèrent structurellement un précompte de TVA

L'EEPAD fait le nécessaire pour que ce dernier soit encaissé régulièrement

## Note 13 Autres créances

Le détail des autres créances est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Compte courant & Associés	32 841	23 876	23 834
Charges d'avance ADSL	12 660	6 280	4 000
<b>Total autres créances</b>	<b>45 501</b>	<b>30 156</b>	<b>27 834</b>

Les charges d'avance ADSL constituent le contrepoint du produit d'avance sur ADSL constaté au passif. Il vise à régulariser la charge sur consommation de matériels ou de modems

## Note 14 Disponibilités

Le détail des disponibilités est le suivant :

Actif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Compte principal - Siège	150 955	16 159	20 972
Autres comptes - Alger et agences	22 294	26 234	4 744
Régie et accréditifs	6 162	735	401
Caisses Alger et agences	9 113	2 782	1 152
<b>Total disponibilités</b>	<b>188 524</b>	<b>45 910</b>	<b>27 269</b>

### Note 15 Capitaux propres

Voir le tableau de variation des Capitaux Propres présenté au niveau des états financiers

Le capital a été augmenté en 2004 à 100 mDA par incorporation de réserves

Il est détenu en majorité par des actionnaires privés algériens

### Note 16 Dettes financières

Le détail des dettes financières est le suivant :

Passif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Emprunt bancaire	220 000	0	0
Soldes créditeurs des banques	0	0	7 601
<b>Total dettes financières</b>	<b>220 000</b>	<b>0</b>	<b>7 601</b>

Comme signalé dans les principes comptables, l'emprunt est comptabilisé dans les comptes retrairés au "coût amorti", c'est à dire :

- Comptabilisation du principal en dettes
- Les intérêts sont comptabilisés en charges au fur et à mesure

Les caractéristiques principales de l'emprunt souscrit en 2005 sont les suivantes :

- Taux de 8,5% hors taxes
- Différé de un an pour le remboursement du principal
- Remboursement du principal par 16 trimestrialités de 13,75 mDA
- Le prêteur bénéficie d'une sureté réelle sur le siège de Bir Mourad Rais

En fonction de ces éléments, l'échéancier résumé à fin 2005 est le suivant :

En kDA	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Principal	13 750	206 250	0	220 000
Intérêts	18 959	35 504	0	54 463
<b>Total</b>	<b>32 709</b>	<b>241 754</b>	<b>0</b>	<b>274 463</b>

### Note 17 Fournisseurs d'investissements

Le détail des fournisseurs d'investissements est le suivant :

Passif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Dettes investissements	54 109	40 960	31 389
Créditeurs invest. Étrangers	115 705	20 346	0
<b>Total Fournisseurs Invest.</b>	<b>169 815</b>	<b>61 488</b>	<b>31 389</b>

Les dettes d'investissement concernent essentiellement les projets immobiliers

Les crédeurs étrangers concernent essentiellement les matériels de télécoms

### Note 18 Fournisseurs et charges à payer

Le détail des fournisseurs et charges à payer est le suivant :

Passif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Fournisseurs services	364 712	144 365	28 887
Fournisseurs services étrangers	29 139	33 218	55 586
Fournisseurs stocks	24 492	15 231	53
Fournisseurs stocks étrangers	6 690	19 725	0
Charges à payer	12 474	2 997	2 997
<b>Total Fournisseurs et ch. à p.</b>	<b>437 507</b>	<b>215 536</b>	<b>87 523</b>

Les fournisseurs de services sont principalement les opérateurs télécoms avec qui travaille l'EEPAD en Algérie et à l'Étranger

Après accords de soldes, les factures sont réglées à trois ou six mois

### Note 19 Dettes diverses

Le détail des dettes diverses est le suivant :

Passif en KDA	31/12/2005	31/12/2004	01/01/2004
Produits constatés d'avance ADSL	158 250	78 500	50 000
Avance reçue sur projet	85 622	0	0
Autres avances reçues des clients	47 565	12 419	5 789
Autres comptes non significatifs	7 491	10 025	11 981
<b>Total Dettes diverses</b>	<b>298 928</b>	<b>100 944</b>	<b>67 770</b>

Les produits constatés d'avance correspondent à l'estimation du montant d'abonnements ADSL prépayés par les clients, qu'il convient de reporter sur l'année suivante

La méthode est décrite dans les notes du début de l'annexe

Les avances sur projets ou sur clients correspondent généralement à des paiements réalisées en fin d'année à des fins budgétaires qui n'ont pas généré une remise de bien ou de service donc pas de chiffre d'affaires

### Note 20 Chiffre d'affaire

Le détail du chiffre d'affaire s'analyse comme suit :

Détail du chiffre d'affaires	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Chiffre d'affaires brut facturé	1 141 972	520 812	621 160
Variation des ppts d'avance	(79 750)	(31 818)	(47 932)
<b>Chiffre d'affaires net presté</b>	<b>1 062 222</b>	<b>488 994</b>	<b>573 228</b>

Pour certains produits comme l'ADSL, l'EEPAD facture par abonnement payable d'avance. Sur ces prestations, une partie du chiffre d'affaires concerne donc des périodes à venir. Bien que facturé et encaissé, une partie du revenu doit être différé comptablement.

Le chiffre d'affaires net presté est donc légèrement inférieur au chiffre d'affaires brut facturé. La décomposition du chiffre d'affaires net vous est présenté ci-dessous.

Détail du chiffre d'affaires net	31/12/2005	31/12/2004	Variance
ADSL	553 686	285 450	268 236
Voix IP	273 141	0	273 141
Ousratic	102 993	0	102 993
Lignes spécialisées internet	48 332	54 700	(6 368)
Numéros spéciaux	28 014	75 541	(47 527)
Satellite	36	37 462	(37 426)
Autres prestations	56 020	35 841	20 179
<b>Chiffre d'affaires net presté</b>	<b>1 062 222</b>	<b>488 994</b>	<b>573 228</b>

En 2005, les éléments moteurs de la croissance de l'EEPAD ont été l'ADSL, dont le nombre d'abonnés a fortement progressé, les offres Voip, qui ont rencontré un vif succès, ainsi que l'opération "Un PC pour tous".

## Note 21 Autres produits

Le détail des autres produits est le suivant :

Détail des autres produits	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Remboursement obtenus	68 003	0	68 003
Autres produits	1 224	732	492
<b>Total des autres produits</b>	<b>69 227</b>	<b>732</b>	<b>68 495</b>

En 2005, l'EEPAD a obtenu d'un fournisseur le remboursement d'une prestation antérieure dont elle n'était pas satisfaite

## Note 22 Matériels et services consommés

Le détail des matériels et services consommés sont les suivants :

Détail des matériels consommés	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Ousratic	77 445	0	77 445
Autres consommations	43 926	48 111	(4 185)
<b>Total des autres produits</b>	<b>121 371</b>	<b>48 111</b>	<b>73 260</b>

La consommation "Ousratic" correspond aux packs de PC livrés avant le 31/12/2005  
Les "Autres consommations" incluent principalement le coût des Modems ADSL livrés aux clients lors de l'abonnement

Détail des services consommés	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Frais Télécoms	656 259	260 470	395 789
Publicité	24 936	5 756	19 180
Loyers	14 409	7 402	7 007
Autres consommations	26 749	3 891	22 858
<b>Total des services consommés</b>	<b>722 353</b>	<b>284 921</b>	<b>437 432</b>

Courant 2005, les modalités de collaboration avec l'opérateur historique sont été revues. Au lieu d'un partage du revenu sur l'ADSL, l'EEPAD facture la totalité des prestations et enregistre les factures de l'opérateur historique dans les consommations  
Ceci explique que les frais de télécoms augmentent en proportion plus que le chiffre d'affaires ADSL

La hausse des autres postes (publicité, loyers, frais divers) est liée à la croissance de l'activité, au lancement de nouveaux produits et à l'ouverture de nouvelles agences

## Note 23 Frais de personnel

Le détail des frais de personnel est le suivant :

Détail des frais de personnel	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Salaires	82 165	31 777	50 388
Primes	14 352	9 489	4 863
Charges sociales	7 467	3 542	3 925
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>103 984</b>	<b>44 809</b>	<b>59 175</b>

Compte tenu du lancement de nouveaux produits et de l'ouverture de nouvelles agences, l'effectif employé a fortement progressé :

Effectifs employés	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Effectifs en fin de période	340	140	200
Effectifs moyens	240	120	120

### Note 24 Amortissement et provisions

Le détail des dotations aux amortissements et provisions sont les suivants :

Détail des amortissements	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Dotation amort. Licence Voip	4 500	0	4 500
Dotation selon logiciel d'immo.	54 522	24 321	30 201
Ratrapage et dotation antérieures	0	13 242	(13 242)
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>59 022</b>	<b>37 563</b>	<b>16 959</b>

A fin 2004, des régularisations ont été apportées au fiches d'immobilisations, générant un ratrapage sur la dotation 2004 et les dotations antérieures. En 2005, la dotation augmente fortement suite aux investissements et mises en service. Une dotation est constatée sur la licence Voip à compter de son acquisition.

Détail des provisions	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Dotation risques clients	8 997	0	8 997
<b>Dotation aux provisions</b>	<b>8 997</b>	<b>0</b>	<b>8 997</b>

Au 31 décembre 2005, une provision de près de 9 mDA a été comptabilisée pour couvrir les soldes clients anciens dont le recouvrement apparaît incertain.

### Note 25 Produits et charges financières

Détail des produits financiers	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Gain de change latents	3 902	0	3 902
<b>Produits financiers</b>	<b>3 902</b>	<b>0</b>	<b>3 902</b>

Le gain de change a été constaté à la clôture des comptes au 31/12/2005, lorsque les créances et dettes en devises ont été ramenées au taux de clôture.

Détail des charges financières	31/12/2005	31/12/2004	Variance
Service et frais bancaires	4 485	1 037	3 448
Intérêts sur emprunts	1 610	0	1 610
Commissions	776	0	776
<b>Charges financières</b>	<b>6 871</b>	<b>1 037</b>	<b>5 834</b>

Les frais financiers augmentent fortement suite à l'augmentation du nombre d'opérations bancaires et à la souscription de l'emprunt bancaire.



### **Note 26 Engagements hors bilan**

Les cautions habituelles versées sont comptabilisées à l'actif du bilan et ne doivent pas être mentionnées hors bilan

L'EEPAD ne mobilise pas ses créances

Une sureté réelle a été prise sur le bâtiment de Bir Mourad Rais dans le cadre du prêt bancaire de 220 mDA

Les engagements fermes d'investissement ne sont pas chiffrables précisément

Si l'on se réfère à la balance des comptes au 30 novembre 2006, les investissements réalisés s'élèvent à environ 100 mDA sur le matériel d'exploitation et à 80 mDA sur les projets immobiliers en cours

### **Note 27 Contrats de crédit bail et de location**

L'EEPAD ne loue aucun bien sous forme de crédit bail

La quasi-totalité des locaux des 30 agences sont loués sous bail commercial classique  
Il n'y a pas d'autres contrats de location significatifs

### **Note 28 Litiges et dettes non enregistrées**

L'EEPAD ne connaît pas de litiges significatif qui nécessite une provision ou une mention dans les notes de l'annexe

L'existence d'aucune dette non enregistrée n'est connu par l'EEPAD



**Internet ADSL Haut Débit**  
Installation offerte

**Assila ADSL**

This advertisement is split into two panels. The left panel shows a person's hands typing on a keyboard in front of a computer monitor. The right panel has a blue background with a grid pattern and shows a software box for 'Assila ADSL'.



**Ousratic**  
أسرتك OUSRATIC

**Internet ADSL Haut Débit + PC Portable**

مع اسرتك  
فكر باصلاك

This advertisement is split into two panels. The left panel shows a woman in a red dress sitting on a balcony with a laptop open in front of her, overlooking a city. The right panel has a blue background with the 'Ousratic' logo and a laptop displaying Arabic text.



# **Prévisions de résultats en normes internationales**

**Exercice arrêté au 31 décembre 2006**

### **EEPAD Spa**

Siège social : 38 Avenue des trois frères Bouadou à Bir Mourad Rais  
Capital social : 100 000 000 DA

### **Rapport d'examen limité de la prévision de résultat en normes internationales**

Messieurs, Mesdames,

A la demande de la société, nous avons procédé à l'examen limité de la prévision de résultat en normes internationales de l'EEPAD au 31 décembre 2006.

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales applicables. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers examinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas, au regard des règles et principes comptables internationaux, relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des états financiers examinés.

Alger, le 24 janvier 2007

**KPMG Algérie**  
Bruno PACCOUD  
*Directeur Associé*

Prévision de résultat au 31.12.2006 en normes internationales

Compte de résultat en KDA	31/12/2006 Prévision Ref Internat.	31/12/2005 Etats fin. Ref Internat.	31/12/2004 Etats fin. Ref. Internat.
Ventes	1 591 218	1 062 222	488 994
Autoproduction	0	0	0
Transfert de charges	613	0	0
Autres produits	1 778	69 227	732
<b>Produits exploitation</b>	<b>1 593 609</b>	<b>1 131 449</b>	<b>489 726</b>
Mat et serv. Consommés	146 153	121 371	48 111
Services consommés	1 021 138	722 353	284 921
Impôts et taxes	12 260	256	81
Personnel	170 524	103 984	44 809
Dotation aux amortissements	86 329	59 022	37 563
Dotation aux provisions	0	8 997	0
Autres charges	3 237	3 334	1 493
<b>Charges exploitation</b>	<b>1 439 641</b>	<b>1 019 317</b>	<b>416 978</b>
<b>Résultat exploitation</b>	<b>153 968</b>	<b>112 132</b>	<b>72 748</b>
Produits financiers	47	3 902	0
Frais financiers	21 867	6 871	1 037
<b>Résultat financier</b>	<b>(21 820)</b>	<b>(2 969)</b>	<b>(1 037)</b>
Produits exceptionnels	0	247	0
Charges exceptionnelles	1 787	385	60
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(1 787)</b>	<b>(138)</b>	<b>(60)</b>
IBS	0	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>130 361</b>	<b>109 025</b>	<b>71 651</b>



## Prévision de résultat en normes internationales au 31/12/2006

### Hypothèses de construction

Les exercices 2004 et 2005 correspondent aux résultats en normes internationales tels qu'audités par KPMG

La prévision 2006 correspond au résultat provisoire de l'EEPAD, non arrêté par la société, qui a été retraité aux normes internationales et qui a fait l'objet d'une revue limitée par KPMG

Dans la prévision au 31 décembre 2006, les retraitements de norme internationale sont comparables à ceux apportés au exercices précédents

Le principal retraitement consiste en la neutralisation des produits d'avance sur les abonnements ADSL. Ils étaient estimés à 3 mois de facturation fin 2004 et fin 2005

A fin 2006, ils ne sont plus estimés qu'à 1,5 mois de facturation car la durée moyenne des abonnements se réduit progressivement

Sur les packs ADSL, les produits d'avance se limitent à la part d'abonnement. Elle représente environ 1 mois de facturation

Le produit exceptionnel de 71 mDA constaté au titre d'une facture prescrite est annulé en comptabilité internationale car déjà constaté à l'ouverture en 2004

### Synthèse des retraitements apportés

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
<b>Résultat algérien</b>	<b>178 630</b>	<b>144 587</b>	<b>114 431</b>
Produits d'avance	53 876	(73 370)	(26 220)
Reprise charge prescrite	(71 250)	0	0
Un PC pour tous Dec 2005	(25 748)	25 748	0
Rattrapage amortissement 2003	0	13 242	(13 242)
Autres	(5 147)	(1 182)	(3 318)
<b>Résultat normes internationales</b>	<b>130 361</b>	<b>109 025</b>	<b>71 651</b>

**Détail de postes de revenu**

<b>Détail des ventes</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Abonnements ADSL	691 096	553 686	285 450
Asilabox et Voip	457 828	273 141	0
Installation & formation	154 424	120 993	0
Packs ADSL	241 738	13 586	0
Satellite	0	0	37 462
Prestations LS	34 462	48 332	58 108
Numéros spéciaux AT	0	28 014	75 541
Carte Ahla	4 935	13 193	0
RTC	1 238	7 888	22 309
Autres	5 497	3 389	10 124
<b>Total</b>	<b>1 591 218</b>	<b>1 062 222</b>	<b>488 994</b>

<b>Détail des autres produits</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Remboursement obtenus	0	68 003	0
Autres produits	1 754	1 224	732
<b>Total des autres produits</b>	<b>1 754</b>	<b>69 227</b>	<b>732</b>

**Détail de postes de charge**

<b>Détail des mat. consommés</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Ordinateurs	90 120	77 245	0
Autres consommations	56 033	44 126	48 111
<b>Total des mat. cons.</b>	<b>146 153</b>	<b>121 371</b>	<b>48 111</b>

<b>Détail des services consommés</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Frais Télécoms	939 878	656 259	260 470
Publicité	39 125	24 936	5 756
Loyers	16 466	14 409	7 402
Autres consommations	25 669	26 749	3 891
<b>Total des services consommés</b>	<b>1 021 138</b>	<b>722 353</b>	<b>277 519</b>

<b>Détail des frais de personnel</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Salaires	124 536	82 165	31 777
Primes	36 421	14 352	9 489
Charges sociales	9 567	7 467	3 542
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>170 524</b>	<b>103 984</b>	<b>44 808</b>

Détail des amortissements	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Dotation amort. Licence Voip	6 000	4500	0
Dotation selon logiciel d'immo.	80 329	54 522	24 321
Ratrapage et dotation antérieures	0	0	13 242
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>86 329</b>	<b>59 022</b>	<b>37 563</b>

Détail des charges financières	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur emprunts	18 959	1610	0
Services, frais banc et comms	2 908	5 261	1 037
<b>Charges financières</b>	<b>21 867</b>	<b>6 871</b>	<b>1 037</b>

### Quelques ratios

Ratio de marge	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Ventes prestées	1 591 218	1 062 222	488 994
Rbst obtenus	0	68 003	0
Achats consommés	(146 153)	(121 371)	(48 111)
Frais télécoms	(939 878)	(656 259)	(260 470)
Pertes clients	0	(8 997)	0
Publicité	(39 125)	(24 936)	(5 756)
<b>Marge directe</b>	<b>466 062</b>	<b>318 662</b>	<b>174 657</b>
<b>Taux de marge</b>	<b>29,3%</b>	<b>30,0%</b>	<b>35,7%</b>

Charge de personnel	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Masse salariale	170 524	103 984	44 808
Ventes prestées	1 591 218	1 062 222	488 994
<b>Masse sal. En % du CA</b>	<b>10,7%</b>	<b>9,8%</b>	<b>9,2%</b>

Taux de rentabilité	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Résultat exploitation	153 968	112 132	72 748
Produits d'exploitation	1 593 609	1 131 449	489 726
<b>Résultat exploit. en % du CA</b>	<b>9,7%</b>	<b>9,9%</b>	<b>14,9%</b>



**Internet ADSL Haut Débit**  
Installation offerte

Assila ADSL

This advertisement is split into two panels. The left panel shows a person's hands typing on a keyboard in front of a computer monitor. The right panel has a blue background with a grid pattern and shows a software box for 'Assila ADSL'.

**Internet ADSL Haut Débit + PC Portable**

Ousratic  
أسرتيك  
OUSRATIC

مع أسرتيك  
فكر بلاصلك

This advertisement is split into two panels. The left panel shows a smiling woman in a red dress sitting on a balcony with a laptop open in front of her, overlooking a city. The right panel has a blue background with the Ousratic logo and a laptop displaying Arabic text.

## Annexe 2 : Glossaire

<b>ADSL</b>	<b>Asymetrical Data Suscriber Line</b> : technologie ayant pour objet de transmettre des débits élevés sur la ligne de l'abonné simultanément à une communication téléphonique. Le débit est asymétrique, c'est-à-dire plus élevé dans le sens entrant chez l'abonné que dans le sens sortant
<b>ARPT</b>	Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications
<b>AT</b>	Algérie Télécom
<b>Attribution (d'une bande de fréquences)</b>	Inscription dans le tableau d'attribution des bandes de fréquences, d'une bande de fréquence déterminée, aux fins de son utilisation par un ou plusieurs services de radiocommunications de terre ou spatiale, ou par le service de radioastronomie, dans des conditions spécifiées. Ce terme s'applique également à la bande de fréquence considérée
<b>Backbone</b>	Cœur du réseau : dans l'organisation d'un réseau, on distingue deux parties : <ul style="list-style-type: none"> <li>· la boucle locale ou réseau d'accès, qui correspond à la ligne d'abonné, c'est-à-dire, sur un réseau téléphonique fixe, la partie du réseau où la ligne de chaque abonné, généralement constituée d'une paire de fils de cuivre, est physiquement individualisée.</li> <li>· le cœur de réseau, également appelé réseau général, qui correspond à l'ensemble des supports de transmission et de commutation à partir du commutateur d'abonné.</li> </ul>
<b>Bande passante</b>	La bande passante est la largeur, mesurée en hertz, d'une plage de fréquences $f_2 - f_1$ . Elle peut aussi être utilisée pour décrire un signal, dans ce cas le terme désigne la différence entre la plus haute et la plus basse fréquence du signal
<b>Bit</b>	<b>Binary digit</b> ou <b>élément binaire</b> : Le bit est la plus petite valeur utilisée pour coder une information. Elle s'exprime sous forme de 0 ou de 1, qui sont le langage des circuits électroniques (ouvert / fermé). On le note généralement par 0 (zéro) ou 1 (un). Par extension, unité binaire de capacité de mémoire. On le retrouve dans de nombreux noms d'unités, par exemple l'unité de débit "bit par seconde" (symbole bit/s) et ses multiples : kbit/s, Mbit/s, Gbit/s.
<b>Bluetooth</b>	est une spécification de l'industrie des télécommunications. Elle utilise une technologie radio courte distance destinée à simplifier les connexions entre les appareils électroniques. Elle a été conçue dans le but de remplacer les câbles entre les ordinateurs et les imprimantes, les scanners, les claviers, les souris, les téléphones portables
<b>Boucle Locale</b>	Ensemble des liens filaires ou radioélectriques existant entre le poste de l'abonné et le commutateur d'abonnés auquel il est rattaché. La boucle locale est ainsi la partie du réseau d'un opérateur qui lui permet d'accéder directement à l'abonné.
<b>Boucle Locale Radio</b>	Consiste à établir un réseau de boucle locale en substituant aux fils de cuivre qui équipent aujourd'hui les réseaux une technologie radio offrant l'avantage d'une plus grande souplesse pour le déploiement des infrastructures.
<b>Call Center</b>	espace de bureaux où sont rassemblés des appels téléphoniques. Ces appels peuvent être qualifiés d'entrants, lorsqu'ils sont reçus par les opérateurs du centre, ou à l'inverse de sortants lorsqu'ils sont émis par le centre. De nombreux centres d'appels traitent les deux types d'appels.

<b>Commutateur</b>	Équipement permettant d'aiguiller les appels vers leur destinataire grâce à l'établissement d'une liaison temporaire entre deux circuits d'un réseau de télécommunications ou à l'acheminement d'informations organisées en paquets.
<b>Commutation</b>	Sur un réseau de télécommunications, la fonction de commutation assure l'aiguillage du trafic en établissant des connexions temporaires entre deux ou plusieurs points du réseau. Cette opération s'effectue dans des équipements placés à différents endroits du réseau et appelés commutateurs. Ainsi, dans sa structure de base, un réseau de télécommunications est composé de supports de transmission connectés entre eux par des commutateurs. Les modes "paquet" ou "circuit" sont deux techniques de commutation utilisées par les réseaux de télécommunications. La première est par exemple utilisée par les réseaux Internet (IP), la seconde par les réseaux téléphoniques classiques (RTC).
<b>Débit</b>	Le débit mesure la capacité d'un canal à transmettre des données sous forme numérique. Il est exprimé, en bits, kilo-bits par seconde (Kbit/s) ou méga-bits par seconde (Mbit/s).
<b>DJAWEB</b>	le fournisseur d'accès et de services Internet d'Algérie Télécom
<b>DSLAM</b>	<b>Digital Subscriber Line Multiplexer</b> : situé sur le réseau de l'opérateur local, au niveau du répartiteur, il fait parti des équipements utilisés pour transformer une ligne téléphonique classique en ligne ADSL permettant la transmission de données, et en particulier l'accès à Internet, à haut débit. La fonction du DSLAM est de regrouper plusieurs lignes ADSL sur un seul support, qui achemine les données en provenance et à destination de ces lignes.
<b>EEPAD</b>	Etablissement d'Enseignement Professionnel À Distance
<b>Équipement terminal</b>	Tout équipement destiné à être connecté directement ou indirectement à un point de terminaison d'un réseau et qui émet, reçoit ou traite des signaux de télécommunications. Ne sont pas visés les équipements de réception permettant d'accéder aux services de radiodiffusion.
<b>EV-DO</b>	<b>Evolution Vidéo Data Only</b> .Réseau à Evolution Données Optimisées. Technique utilisant des liaisons radios pour permettre aux internautes d'accéder à l'Internet Haut débit et se déploie sans recourir au matériel Filiaire
<b>Fawri</b>	le fournisseur d'accès et de services Internet d'Algérie Télécom
<b>Fibre Optique</b>	fil de verre transparent très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle a un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques
<b>Flux internes</b>	Prestations réciproques entre le fixe et le mobile, dont principalement : les services liés à la terminaison des trafics fixe et mobile entre les deux pôles d'activités, et l'usage par le Pôle Mobile des liaisons louées au Pôle Fixe
<b>Fréquence</b>	Nombre d'oscillation par seconde d'un signal électromagnétique. La fréquence est exprimée en Hertz. Une station qui se trouve sur 100 MHz de la bande FM, émet des signaux de 100 MHz par seconde. L'antenne réceptrice capte ses émissions, quand elle a été réglée sur la fréquence. On parle d'ondes HF (Haute Fréquence) ou ondes courtes, ondes VHF (Very High Frequency), ondes UHF (Ultra High Frequency).
<b>FTP</b>	File Transfer Protocol : logiciel définissant un protocole de transfert de fichiers entre deux machines interconnectées par internet.
<b>Gateway</b>	Passerelle éclose qui bloque les utilisateurs non autorisés, par la demande généralement d'un mot de passe

<b>Hertz (hertz)</b>	Unité de fréquence égale à un cycle par seconde. Symbole : Hz. Ses multiples sont, entre autres, le kilohertz (kHz), le mégahertz (MHz) et le gigahertz (Ghz). Le savant allemand Heinrich Hertz est un pionnier de la radioélectricité.
<b>Hertzien</b>	Désigne les transmissions utilisant comme support les ondes électromagnétiques dans leur ensemble et plus particulièrement les liaisons hautes fréquences.
<b>Hotline</b>	En informatique, le support technique est l'assistance donnée par un technicien hotline à un utilisateur pour l'aider à résoudre un problème logiciel (software) ou matériel (hardware), ou simplement pour lui donner une information dont il a besoin.
<b>Interconnexion</b>	Les prestations réciproques offertes par deux opérateurs de réseaux publics ou les prestations offertes par un opérateur de réseau public à un prestataire de service téléphonique ou public qui permettent à l'ensemble des utilisateurs de communiquer librement entre eux, quels que soit les réseaux auxquels ils sont raccordés ou services qu'ils utilisent.
<b>Internet</b>	ensemble de réseaux de tailles variées de communication électronique interconnectés entre eux grâce à un protocole, l'IP (Internet Protocol) et permettant l'offre et l'utilisation de très nombreux services comme échanger des informations (textes, sons, images et données).Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants. Note : L'acheminement est fondé sur le protocole IP (Internet Protocol), spécifié par l'Internet Society (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.
<b>Intranet</b>	Un réseau intranet est un réseau fondé sur la technologie IP (Internet Protocol) réservé aux communications internes d'une entreprise ou d'un organisme. Il permet de bénéficier de la norme IP pour l'échange des informations et d'une présentation conviviale des informations, le langage HTML autorisant une lecture non linéaire des pages consultées, grâce à l'utilisation de liens hypertexte (on peut passer d'une rubrique à l'autre par un simple "clic" de souris). Son utilisation est ainsi facilitée par une présentation conviviale et pratique, comparable à celle des sites Web que l'on peut consulter sur le réseau mondial Internet.
<b>IP</b>	<b>Internet Protocol:</b> protocole de télécommunications utilisé sur les réseaux qui servent de support à Internet et permettant de découper l'information à transmettre en paquets, d'adresser les différents paquets, de les transporter indépendamment les uns des autres et de recomposer le message initial à l'arrivée. Ce protocole utilise ainsi une technique dite de commutation de paquets. Sur Internet, il est associé à un protocole de contrôle de la transmission des données appelé TCP (Transmission Control Protocol) ; on parle ainsi du protocole TCP / IP.
<b>LAN</b>	<b>Local Area Network :</b> Ensemble d'ordinateurs reliés entre eux, dans un même immeuble (et dans une même entreprise). Concept de réseau qui représente les réseaux locaux.
<b>Liaison louée</b>	Sur le plan technique, une liaison louée se définit comme une liaison permanente constituée par un ou plusieurs tronçons d'un réseau ouvert au public et réservée à l'usage exclusif d'un utilisateur. Elle s'oppose ainsi à la liaison commutée, qui est temporaire. Au plan juridique, la ligne louée, encore appelée liaison louée ou liaison spécialisée, est ainsi définie par le code des postes et télécommunications : "la mise à disposition par l'exploitant public dans le cadre d'un contrat de location d'une capacité de transmission entre des points de terminaison déterminés du réseau public, au profit d'un utilisateur, à l'exclusion de toute commutation contrôlée par cet utilisateur". Ce type de service est utilisé par les entreprises pour

leurs réseaux internes, ainsi que par les fournisseurs de services de télécommunications qui ne disposent pas d'infrastructures propres ou souhaitent les compléter.

<b>Mbit/s</b>	<b>Méga bits par seconde</b> : unité de mesure du débit d'information sur une ligne de transmission de données.
<b>Modem</b>	Le modem (modulateur-démodulateur), est un périphérique servant à communiquer avec des utilisateurs distants. Techniquement, l'appareil sert à convertir les données numériques de l'ordinateur en données analogiques transmissibles par une ligne de téléphone classique et réciproquement.
<b>Monitoring</b>	le monitoring de site Web vise à assurer la surveillance d'un site Web. Le système de surveillance est généralement mis en place par une société externe et permettant de vérifier la qualité d'un produit/service. Le terme français est surveillance.
<b>MPTIC</b>	Ministère de la Poste et des Technologies d'Information et de Communication
<b>Multiplexeur</b>	appareil assurant une fonction de multiplexage (combinaison de plusieurs signaux en un seul signal, permettant d'envoyer dans le même sens et simultanément des signaux indépendants)
<b>Numérique</b>	Le terme désigne le mode de transmission dans lequel le signal analogique est échantillonné et quantifié numériquement. Les valeurs sont transformées en données binaires (0 ou 1). À la réception, ces valeurs permettent de reconstituer par points successifs le signal analogique que l'écouteur transforme à nouveau en signal sonore. La technologie numérique élimine les risques de dégradation du signal lors de la transmission et préserve une qualité d'écoute constante. Le terme "numérique" désigne le mode de transmission dans lequel le signal analogique est échantillonné et quantifié numériquement. L'amplitude du signal analogique est mesurée à des intervalles de temps très courts. Les valeurs de la mesure sont transformées en données binaires (0 ou 1). À la réception, ces valeurs permettent de reconstituer par points successifs le signal analogique que l'écouteur transforme à nouveau en signal sonore. La technologie numérique élimine les risques de dégradation du signal par la transmission et préserve une qualité d'écoute constante.
<b>Opérateur</b>	Société disposant de son propre réseau de transmission téléphonique et habilitée à commercialiser son utilisation et pouvant fournir un ensemble de services (téléphonie fixe, téléphonie mobile, Internet, transfert de données) en fonction de son autorisation délivrée par l'autorité de régulation du pays en question.
<b>Paquet</b>	Packet : Suite d'un nombre déterminé de bits comportant des éléments de service (adresses...) et des données.
<b>PCMCIA</b>	Carte Modem. Fonction de transfert de données informatiques disponible sur certains modèles de portables. Désigne aussi les modems externes, au format carte de crédit, qui permettent de relier un micro-ordinateur à un téléphone mobile, via un logiciel adapté. On peut ainsi, selon la vitesse de transmission du terminal, émettre ou recevoir des fax, transférer des fichiers ou se connecter sur Internet.
<b>PDH</b>	Plesiochronous Digital Hierarchy : norme de transmission numérique fondée sur le découpage de l'information en intervalles de temps identiques.
<b>Points de terminaison :</b>	Les points de connexion physique répondent à des spécificités techniques nécessaires pour avoir accès à un réseau de télécommunications et communiquer efficacement par son intermédiaire. Ils font partie intégrante du réseau. Lorsqu'un réseau de télécommunications est connecté à un réseau étranger, les points de connexion à réseau sont considérés comme point de terminaison.
<b>POP</b>	<i>Post Office Protocole</i> : Protocole d'accès aux boîtes aux lettres électronique..

<b>Prestataire services:</b>	<b>de</b> Toute personne physique ou morale qui fournit un service en utilisant les moyens de télécommunications.
<b>Protocole de communication</b>	Dans les réseaux informatiques et les télécommunications, un protocole de communication est une spécification de plusieurs règles pour un type de communication particulier, initialement, on nommait protocole ce qui est utilisé pour communiquer sur une même couche d'abstraction entre deux machines différentes. Par extension de langage, on utilise parfois ce mot aussi aujourd'hui pour désigner les règles de communication entre deux couches sur une même machine
<b>Régulation</b>	dans le secteur des télécommunications, la régulation peut se définir comme l'application, par l'autorité compétente, de l'ensemble des dispositions juridiques, économiques et techniques qui permettent aux activités de télécommunications de s'exercer librement, ainsi que le prévoit la loi. Ainsi, la régulation des télécommunications est essentiellement une régulation économique ; tel n'est pas le cas par exemple dans le secteur de l'audiovisuel où il existe une régulation des contenus, subordonnée à des objectifs culturels. Régulation économique : elle consiste, pour l'autorité de régulation, à veiller à l'exercice d'une concurrence effective, loyale et durable. Elle s'appuie sur une connaissance précise des évolutions économiques du marché, sur des outils juridiques propres à établir une concurrence loyale (par exemple le règlement des différends, l'approbation des conditions techniques et financières d'interconnexion ou les sanctions) ainsi que sur une analyse approfondie des coûts des opérateurs.
<b>Réseau d'accès</b>	réseau sur lequel les utilisateurs connectent directement leurs équipements terminaux afin d'accéder aux services. (voir « Backbone »)
<b>Réseau interne</b>	Un réseau indépendant entièrement établi sur une même propriété sans emprunter ni le domaine public, y compris hertzien, ni une propriété tierce.
<b>Réseau privé</b>	Un réseau de télécommunications destiné soit à un usage privé, lorsqu'il est réservé à l'usage de la personne physique ou morale qui l'établit, soit à un usage partagé, lorsqu'il est réservé à l'usage de plusieurs personnes physiques ou morales constituées en un groupe fermé d'utilisateurs, en vue d'échanger des communications internes. Il est « interne », s'il est entièrement établi sur même propriété, sans emprunter ni le domaine public, y compris hertzien, ni une propriété tierce.
<b>Réseau public de télécommunications</b>	Tout réseau de télécommunications établi ou utilisé pour la fourniture au public des services de télécommunications
<b>Réseaux</b>	Ensemble de ressources de télécommunications ; par exemple, ensemble de commutateurs et de liens de transmission filaire (fil ou câble métallique, fibre optique) et hertzien, terrestre ou satellitaire (onde électromagnétique) qui composent le support et les nœuds de transport et d'orientation du signal.
<b>Routeur</b>	Un routeur est un matériel de communication de réseau informatique destiné à l'acheminement des données d'un équipement expéditeur jusqu'à leur destinataire. Son travail est de limiter les domaines de diffusion et de déterminer le prochain nœud du réseau auquel un paquet de données doit être envoyé, afin que ce dernier atteigne sa destination finale le plus rapidement possible. Ce processus nommé routage
<b>Self haeling Service de télécommunications</b>	Auto réparation Toute prestation incluant la transmission ou l'acheminement de signaux ou une combinaison de ces fonctions par des procédés de télécommunications.
<b>Télécommunications</b>	toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature par fil, optique, radioélectricité ou

	autres systèmes électromagnétiques.
<b>Télédensité</b>	nombre de lignes fixes ou mobiles par 100 habitants
<b>TISP</b>	Telecom Internet service Provider.
<b>Triple Play</b>	mot qui désigne la fourniture de trois services : Internet, téléphonie fixe (souvent de la voix sur IP) et télévision (souvent de la télévision par ADSL) avec parfois des services de
<b>Visioconférence</b>	visioconférence la combinaison de deux techniques : <ul style="list-style-type: none"><li>• La visiophonie ou vidéotéléphonie, permettant de voir et dialoguer avec son interlocuteur ;</li><li>• La conférence multipoints ou 'conférence à plusieurs', permettant d'effectuer une réunion avec plus de deux terminaux.</li></ul>
<b>VOD</b>	La vidéo à la demande (VoD) ou vidéo sur demande (VsD) de l'anglais Video on Demand (VoD) est une technique de diffusion de contenus vidéo numériques bidirectionnelle (interactive) offerts ou vendus par les réseaux câblés, comme Internet, ou les réseaux non câblés, comme la téléphonie 3G.
<b>Voix IP</b>	pour Voice over Internet Protocol, est une technique qui permet de communiquer par la voix via l'Internet ou tout autre réseau acceptant le protocole TCP/IP. Cette technologie est notamment utilisée pour supporter le service de téléphonie IP
<b>WI FI</b>	<b>Wireless Fidelity</b> : Marque commerciale déposée définissant un système de transmission de données à la norme IEEE 802.11, permettant d'accéder sans fil à Ethernet jusqu'à quelques centaines de mètres, à une vitesse de 11 Mbits/s
<b>WLL</b>	<b>Wireless Local Loop</b> : Voire Boucle Locale Radio
<b>WiMax</b>	(World Interoperability for Microwave Access) permet des connexions à haut débit par voie hertzienne. Ce standard de norme, né en 2003, permet notamment de s'affranchir des limites rencontrées par le câblage dans la diffusion du haut débit : une antenne centrale offre une connexion Internet à de multiples utilisateurs, sur quelques dizaines de kilomètres. Les technologies Wimax permettent d'ores et déjà des débits et des usages variés.